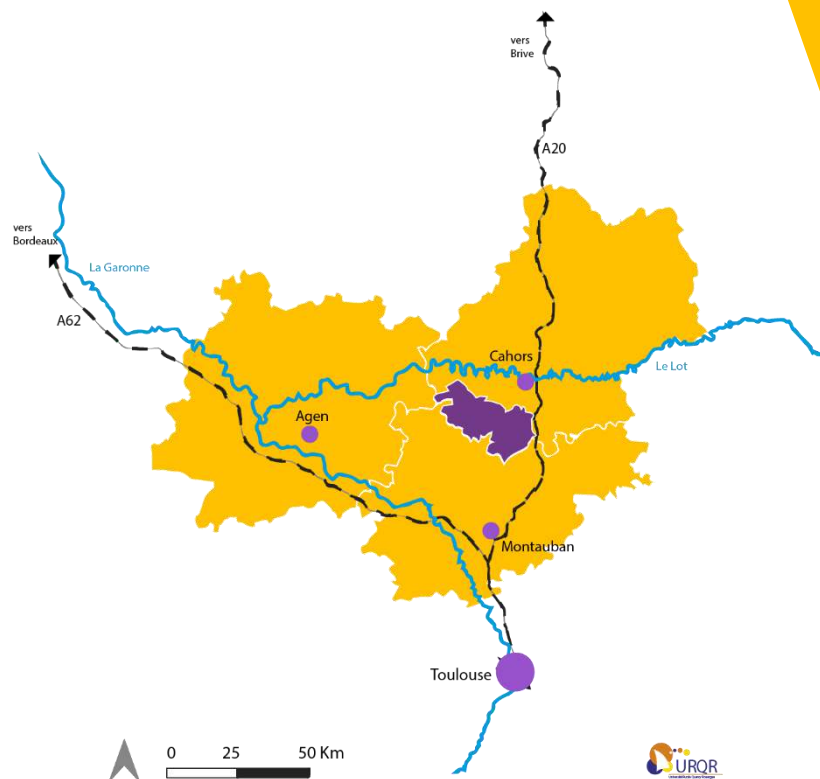


Convention Territoriale Globale Communauté de communes du Quercy Blanc 2020-2024



Plan d'actions



Table des matières

1. Les grands enjeux du territoire	3
2. Les 5 axes du projet social.....	4
3. L'armature du projet social	5
3. Plan d'actions : Axes, Fiches actions et Echéances	6
4. La gouvernance et la coordination opérationnelle	72
5. La chargée de coopération.....	73

1. Les grands enjeux du territoire

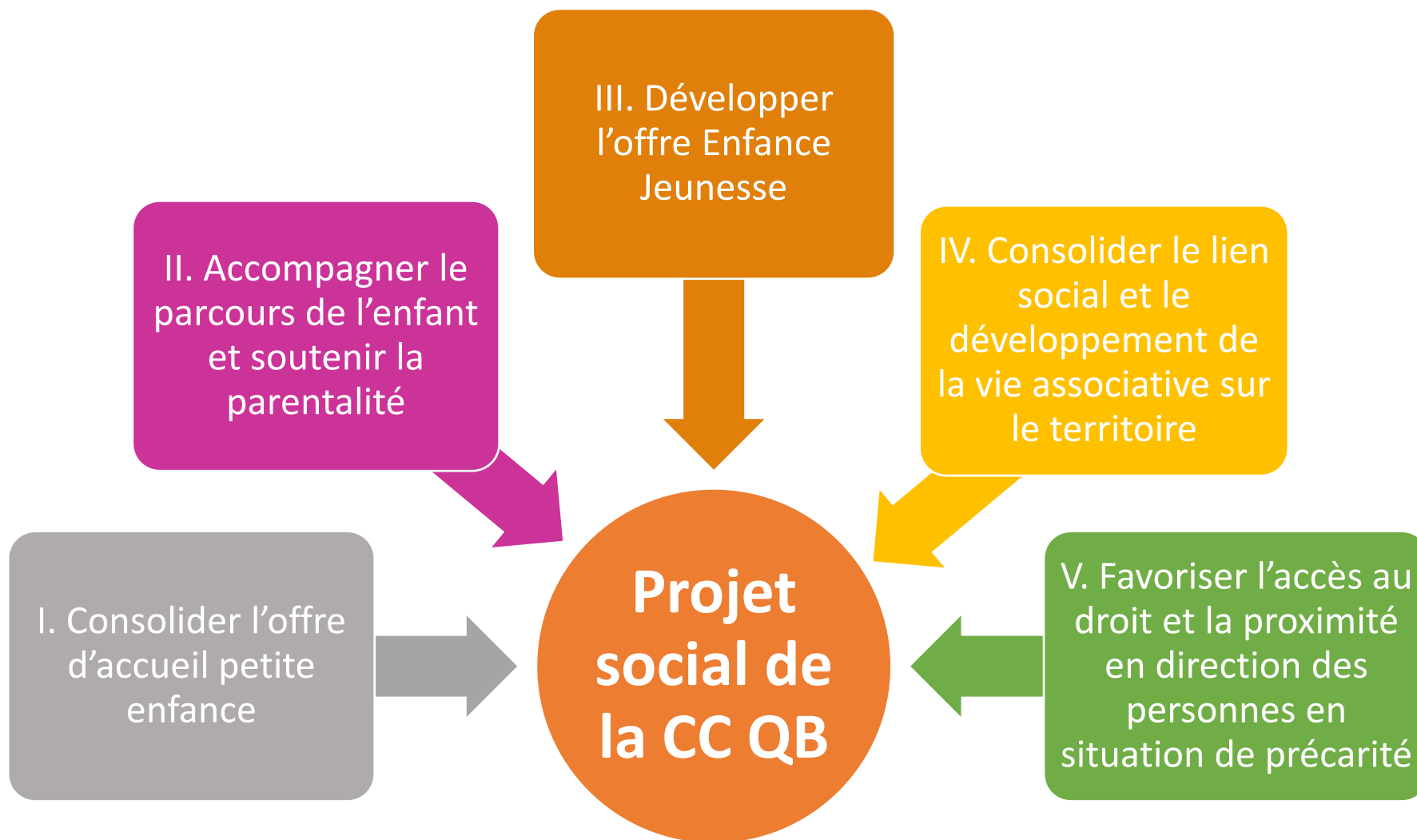
Maintien de la dynamique socio-économique des deux bourgs centres, en lien avec l'émergence d'un pôle à l'est du territoire

Accueil de nouveaux habitants, notamment en termes de besoins de lien social, mobilité et logement

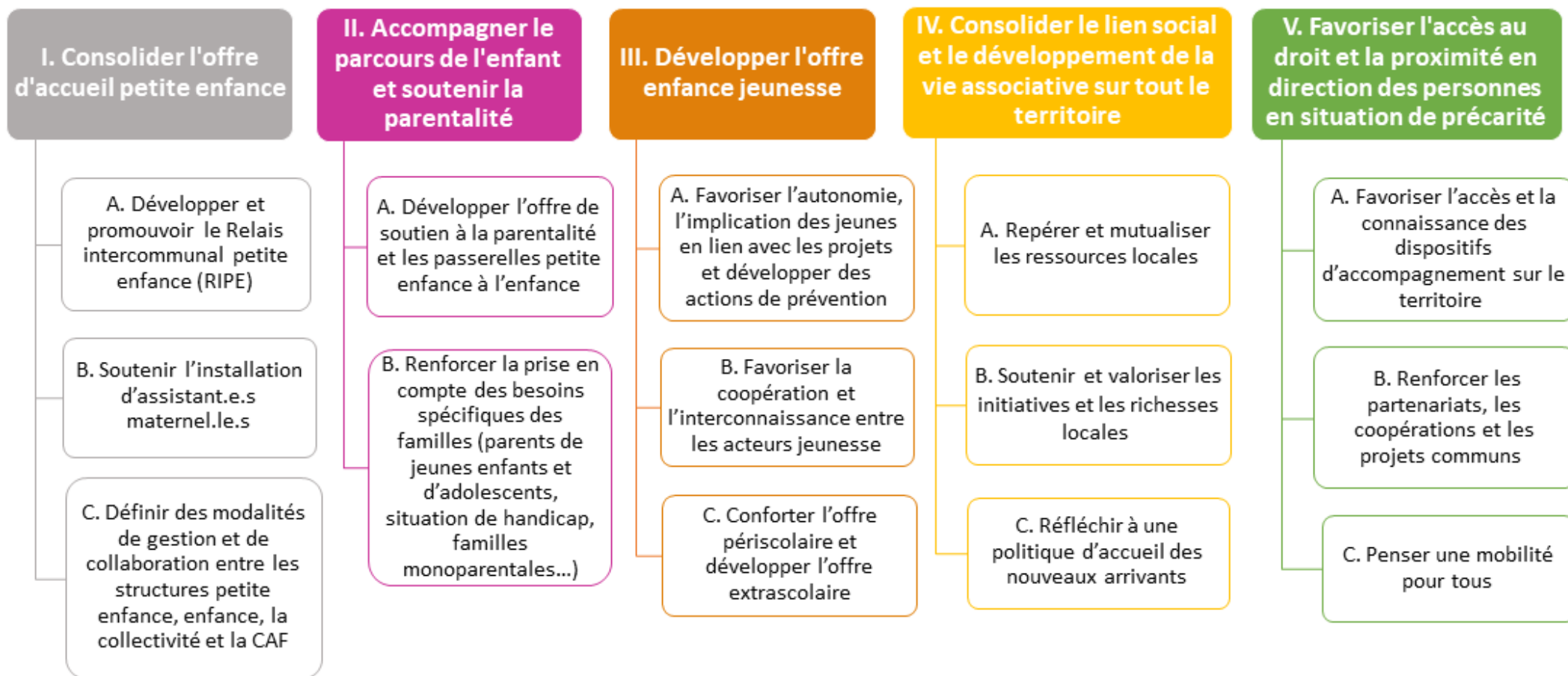
Rayonnement des ressources et services existants dans les bourgs centres sur l'ensemble du territoire, en s'appuyant sur les initiatives et les dynamiques locales

Risque de paupérisation croissante du territoire.

2. Les 5 axes du projet social



3. L'armature du projet social



3. Plan d'actions : Axes, Fiches actions et Echéances

AXE I : CONSOLIDER L'OFFRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

A. Développer et promouvoir le RIPE Relais Intercommunal Petite Enfance		
I.A.1.	Développement d'actions de promotion du RIPE en direction des parents et des assistantes maternelles agréées	Page 7
I.A.2.	Création de liens entre les structures petite enfance et les acteurs locaux	Pages 8 à 9
I.A.3.	Réflexion sur l'itinérance du RIPE	Page 10
B. Soutenir l'installation d'AMA		
I.B.4.	Mise en place d'actions d'information sur le métier (différentes formes pour exercer, réalité du métier...) et de promotion pour l'installation d'AMA sur le territoire	Page 11
I.B.5.	Accompagnement des parents et des AMA sur la mise en place de la nouvelle convention collective	Page 12
I.B.6.	Réflexion sur la mise en place d'une Maison d'assistantes maternelles (MAM)	Page 13
C. Définir des modalités de collaboration et de gestion entre les structures petite enfance, enfance et la collectivité		
I.C.7.	Rencontres entre les structures de la Petite enfance, la Communauté de communes et la CAF	Pages 14 à 15
I.C.8.	Réflexion sur une charte des bonnes pratiques	Page 16

Axe 1 : Consolider l'offre d'accueil petite enfance

Objectif A : Développer et promouvoir le RIPE (Relais Intercommunal Petite Enfance)

Action 1 : Développement d'actions de promotion du RIPE en direction des parents et des Assistantes maternelles agréées

Eléments de contexte :

Le Relais intercommunal petite enfance est un acteur récent sur le territoire de la CC QB. Auparavant RAM, il devient RIPE en 2019 dans le but de favoriser l'appropriation de la structure par les familles. Il a été constaté une faible participation et investissement des parents au sein du RIPE et lors des animations que le Relais organise. Cette situation s'explique en partie par un manque d'habitude et une méconnaissance chez les familles du RIPE et de ses missions.

Poursuivre la communication sur les missions du Relais et le développement d'action de promotion, sont des pistes d'action qui contribueraient à renforcer le rôle du RIPE et son objectif de devenir un lieu ressources pour les familles, les AMA et les structures collectives sur les questions de petite enfance.

Résultats attendus :

- Favoriser la connaissance du RIPE
- Promouvoir et renforcer le rôle du RIPE dans ses missions d'information et d'accompagnement des familles et des AMA
- Améliorer la participation des familles et des AMA aux actions organisées par le RIPE

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Développement des outils de communications :**
 - Refonte du site de la Communauté de communes avec une page dédiée au RIPE
 - Utilisation des réseaux sociaux (Facebook, blog, WhatsApp...)
 - Développement de l'application IntraMuros
 - Création d'un nouveau dépliant d'information sur le RIPE (en cours) à diffuser aux acteurs du territoire
- **Transmission des informations aux familles en s'appuyant sur des relais d'informations :**
 - Par le biais des acteurs petite enfance (AMA, crèches, écoles maternelles...)
 - Des acteurs socio-culturels : médiathèques, ludothèque, association, EVS, cafés associatifs...
 - Des acteurs médicaux-sociaux
- **Organisation d'évènements :**
 - Journées portes ouvertes
 - Forum des associations

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP RIPE
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

CAF, PMI, MSA, Communauté de communes, communes, AMA, Crèches, Cafés associatifs, EVS, Médiathèques, Ludothèque, Ecoles maternelles, Cabinets médicaux

La place des habitants :

Participation des familles et des AMA aux évènements organisés

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Campagne de communication
- Organisation d'évènements

Indicateurs de résultat :

- Les outils de communication mis en place
- Les canaux de diffusion utilisés et mis en place
- Le développement de partenariats : nombre et type de relais d'information
- Le nombre et nature des actions organisées
- Le nombre de personnes ayant participé à ces actions

Indicateurs d'impact :

- Meilleur repérage du RIPE et meilleure connaissance de ces missions
- Augmentation de la fréquentation /participation des familles et des AMA au RIPE

Échéance : 2023

Axe 1 : Consolider l'offre d'accueil petite enfance

Objectif A : Développer et promouvoir le RIPE (Relais Intercommunal Petite Enfance)

Action 2 : Création de liens entre les structures petite enfance et les acteurs locaux

Eléments de contexte :

Les crèches du territoire sont associées ponctuellement à des animations afin de favoriser les liens entre les acteurs et les professionnels de la petite enfance (crèche, AMA), le RIPE et les familles. Ces matinées d'éveil en commun ont été stoppées en raison de la crise sanitaire. Le RIPE organise également des événements à l'exemple du spectacle de Noël, visant à réunir familles et acteurs petite enfance du territoire : les trois crèches et les AMA. Renforcer et conforter le rôle du RIPE et son objectif de devenir un lieu ressources et de liens pour les familles, les AMA et les structures collectives sur les questions de petite enfance est un des enjeux identifiés.

Résultats attendus :

- Favoriser les échanges et l'interconnaissance des acteurs
- Permettre la transmission des informations
- Favoriser la co-construction de projets communs

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Organiser des événements festifs qui regroupent le RIPE, les structures petites enfance et les acteurs locaux :**
 - 3 fois par an sur chaque secteur de la Communauté de communes
 - Ouverts à toutes les familles du territoire
 - Développement de la communication et de la diffusion de l'information en s'appuyant sur les acteurs du territoire (site internet des communes et de la Communauté de communes, « IntraMuros », réseau sociaux, flyers, mailling...)
- **Développer les partenariats sur des thèmes particuliers et autour de projets communs :**
 - Organisation de temps de rencontre et d'échange entre les acteurs petite enfance et les acteurs locaux
 - Mise en place d'une réflexion partagée autour d'un groupe de travail réunissant les acteurs du territoire afin de favoriser l'émergence de projets collectifs

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

La Communauté de communes, les élus des communes, Les crèches du territoire (La Farandole, Lou Pichou, L'île aux enfants), la ludothèque (Jeux et Cie), Les médiathèques, La ludothèque, L'EVS, Les écoles maternelles, Les associations du territoire, Les ALSH, ASE, CAF, PMI, MECS à Montcuq, Maisons aux moulins Centre de prévention d'addictologie MAS

La place des habitants :

Participation des habitants, des familles aux événements organisés

Suite de l'action 2 page suivante

- **Développement de partenariats avec les établissements médico-sociaux présents sur le territoire**

- Organisation de rencontres entre acteurs :
 - Temps d'information sur les missions des acteurs médico-sociaux
 - Organisation d'évènement tel qu'un forum des associations élargi
- Transmissions des informations via le livret des associations :
 - Quelles structures existent sur le territoire ?
 - Où elles se trouvent ?
 - Leurs missions ?
- Accompagnement des structures à trouver et à établir des partenariats et des projets communs

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP RIPE
- Lien avec les fiches actions :

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation d'évènements (3x par an sur le territoire)
- Réflexion partagée autour d'un groupe de travail

Indicateurs de résultat :

- Nombre, lieu et type d'évènements organisés
- Nombre de personnes ayant participé à ces évènements
- Nombre de temps d'échange
- Les thématiques travaillées
- Nombre et nature des projets collectifs menés
- Le groupe de travail : les acteurs ayant contribué et participé à la mise en place des évènements et des temps d'échange
- Le développement de partenariats
- Les outils de communication mis en place

Indicateurs d'impact :

- Développement des partenariats et des liens sociaux
- Amélioration de l'interconnaissance entre les acteurs
- Développement d'actions transversales sur le territoire
- Une compréhension des besoins et des réponses adaptées aux différents publics

Échéance : 2022

Axe 1 : Consolider l'offre d'accueil petite enfance

Objectif A : Développer et promouvoir le RIPE (Relais Intercommunal Petite Enfance)

Action 3 : Réflexion sur l'itinérance du RIPE

Éléments de contexte :

Dans le cadre de sa mission d'animation, le RIPE met en place des matinées d'éveil pour les parents et les AMA. Itinérantes sur les communes de Montcuq et de Castelnau Montratier, ces animations sont mises en place par l'animatrice, lui permettant d'être aux plus près des besoins des familles et des AMA (rencontres, échanges, conseils...) favorisant ainsi la proximité, l'écoute, la rencontre et l'échange avec les professionnelles et les familles, parfois confrontées à des problèmes de mobilité et d'isolement. Ces animations et ces rencontres contribuent également au soutien des AMA et à leur professionnalisation ainsi qu'à l'éveil et à la socialisation des enfants accueillis. La mission itinérante du RIPE pourrait se développer afin d'étendre les animations sur la CC QB, de toucher davantage de familles et de répondre à la demande et aux besoins de rencontres et d'échanges des professionnelles.

Résultats attendus :

- Favoriser la participation des familles et des AMA aux animations itinérantes organisées par le Relais Intercommunal Petite Enfance
- Rompre l'isolement des AMA
- Lever les freins liés à la mobilité des familles et des professionnelles

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Maintien des matinées d'éveil animées par le Relais Intercommunal Petite Enfance sur les communes de Montcuq et Castelnau et extension de son itinérance et ses interventions sur d'autres communes du territoire**
- **Mise en place un groupe de travail pour organiser l'itinérance du RIPE :**
 - Définir le nombre de permanences par mois sur les communes de Saint-Paul Flaugnac, l'Hospitalet, Castelnau et Montcuq
 - Identifier les lieux agréés et sécurisés pouvant accueillir les interventions du RIPE au sein des différentes communes, des petits lieux de vie (exemple de lectures ouvertes pour des enfants, aller jouer avec eux...),
 - S'appuyer sur les outils de communications existant et sur les acteurs locaux pour diffuser l'information aux parents et aux AMA
 - Identifier les besoins en matériels éducatifs et pédagogiques pour le développement des animations itinérantes du RIPE

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : FPT
- Humaines : ...% ETP RIPE
- Lien avec les fiches actions

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

CAF, MSA, PMI
La Communauté de communes, les élus des communes, les crèches du territoire (La Farandole, Lou Pichou, L'île aux enfants), les AMA, la ludothèque (Jeux et Cie), les médiathèques, l'EVS

La place des habitants :

Les parents, les enfants et les AMA sont invités à participer à ces temps organisés

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Elargissement des interventions du RIPE sur le territoire

Indicateurs de résultat :

- Nombre et lieu des animations sur le territoire
- Nature des animations proposées
- Nombre et origine géographique des familles (parents, enfants) ayant participé
- Nombre et origine géographique des AMA ayant participé
- Les outils de communication mis en place

Indicateurs d'impact :

- Professionnalisation des AMA
- Socialisation des enfants et relation parents-enfants
- Développement du lien social
- Développement de l'accès aux animations à l'ensemble des familles et des AMA

Échéance : 2022

Axe 1 : Consolider l'offre d'accueil petite enfance

Objectif B : Soutenir l'installation d'AMA (Assistant.es Maternel.les)

Action 4 : Mise en place d'actions d'information sur le métier (différentes formes pour exercer, réalité du métier...) et de promotion pour l'installation d'AMA sur le territoire

Éléments de contexte :

En 2021, la CC QB compte comptait 20 assistantes maternelles, en activité, sur le territoire ; un nombre en baisse depuis 2019 (avec la diminution de 4). Cette diminution peut en partie s'expliquer par le départ à la retraite d'AMA, non remplacées, et la cessation d'activité de certaines professionnelles, comme cela fut le cas entre 2021 et 2022 sur la commune de Castelnaud. A ces différentes raisons, s'ajoute les difficultés liées à l'exercice du métier et le manque d'attractivité de la profession, notamment sur les territoires ruraux, qui tendent à complexifier et à décourager les installations et les vocations :

- L'isolement, le manque de reconnaissance
- L'instabilité de la demande de garde et la précarité
- La difficulté d'articuler vie personnelle et professionnelle, le manque de connaissance du métier

Résultats attendus :

- Valoriser le métier d'AMA
- Favoriser le maintien et l'installation d'AMA sur le territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Renforcement de l'accompagnement des AMA exerçant sur le territoire :**
 - Mettre en place des visites fréquentes chez les AMA réalisées par la PMI et le RIPE
- **Promotion et valorisation du métier sur le territoire en s'appuyant sur les acteurs locaux comme des relais d'information :**
 - Valorisation du travail du RIPE avec les AMA
 - Organiser des interventions au sein des collèges pour présenter et faire découvrir le métier
 - Proposer des stages d'insertion, de découverte chez les AMA
 - Création d'évènements, d'une exposition au sein des médiathèques et réalisée avec la participation des parents, des AMA, du RIPE...

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP RIPE
- Lien avec les fiches actions : I.B.6 (création de MAM)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Caf, PMI, Pôle emploi, Mission locale, AMA en exercice

La place des habitants :

Participation des parents, des AMA aux actions de valorisation et de promotion du métier. Les familles et les AMA, des relais d'information sur le territoire

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Visites à domicile régulières des AMA
- Campagne d'information et de promotion du métier et création d'évènements

Indicateurs de résultat :

- Nombre de visites et d'AMA rencontrées
- Nombre et nature des actions collectives et des interventions organisées
- Nombre de parents et d'AMA mobilisés
- Le développement de partenariats : Nombre, acteurs et nature du partenariat

Indicateurs d'impact :

- Améliorer les réponses aux besoins des AMA
- Meilleure anticipation des besoins de renouvellement des AMA
- Adaptation de l'offre d'accueil aux besoins des familles
- Maintien voire augmentation du nombre d'AMA et de place en accueil individuel
- Attractivité du métier

Échéance : 2022

Axe 1 : Consolider l'offre d'accueil petite enfance

Objectif B : Soutenir l'installation d'AMA (Assistant.es Maternel.les)

Action 5 : Accompagnement des parents et des AMA sur la mise en place de la nouvelle convention collective

Éléments de contexte :

Le travail de diagnostic a mis en évidence le besoin pour les parents de soutien et d'informations sur le fonctionnement, les procédures et l'aspect administratif des dossiers et en particulier sur la réalisation des contrats employeurs (horaires, PAJE Emploi, contact, nouvelle convention collective...).

La nouvelle convention collective est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 avec la création d'une nouvelle branche : Convention collective nationale de la branche des particuliers-employeurs et de l'emploi à domicile. Cette convention modifie certains points règlementaires qui encadrent le contrat de travail entre le parent employeur et l'AMA.

Résultats attendus :

- Réduire les demandes individuelles d'information administrative des parents auprès du RIPE
- Améliorer les contrats et le respect du droit du travail pour les AMA
- Faciliter la tâche des parents dans l'emploi d'une AMA.

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Développement d'une formation destinée à l'ensemble des animatrices des Relais Petite Enfance (RPE) du Lot :**
 - Organisée par la Caf, par le biais du Réseau des RPE
 - Intervention d'une juriste
 - Mise à jour du modèle de contrat de travail distribué par les RPE
- **Programmation de rencontres individuelles avec les AMA du territoire** qui le souhaitent pour faire le point sur leurs contrats en cours et échanger sur leurs besoins
- **Transmission du nouveau document à l'ensemble des AMA du territoire**
- **Organisation de temps d'informations :**
 - Permanences administratives tenues le RPE, ouverts aux parents employeurs
 - Organisation de temps d'information collectifs ouverts aux parents et aux AMA et mutualisés avec d'autres RPE du bassin de vie.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP RIPE
- Lien avec les fiches actions

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Caf, PMI
L'ensemble des Relais Petite Enfance du Lot et plus précisément du bassin de vie

La place des habitants :

Participation des AMA, des Parents employeurs lors des temps organiser par le RIPE

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Campagne d'information
- Formation mise en place pour le RIPE et outils développés
- Visite à domicile des AMA

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'AMA rencontrées, concernées
- Nombre et nature des actions mises place
- Nombre de parents et/ou d'AMA ayant participé aux actions
- Les outils de communication et d'information mis en place

Indicateurs d'impact :

- Amélioration des relations parents-AMA
- Outillage des parents sur leur fonction employeur
- Facilitation du travail des AMA
- Renforcement du rôle du RIPE et meilleur repérage

Échéance : 2022

Axe 1 : Consolider l'offre d'accueil petite enfance

Objectif B : Soutenir l'installation d'AMA (Assistant.es Maternel.les)

Action 6 : Réflexion sur la mise en place d'une Maison d'assistantes maternelles (MAM)

Eléments de contexte :

L'offre d'accueil individuel (20 AMA en 2021) ne répond que partiellement à l'ensemble des besoins de garde des familles sur le territoire. Les professionnelles installées notamment sur les communes de Montcuq, Castelnau et Saint-Paul Flaugnac ne peuvent plus accepter d'autres enfants à garder. Ces refus sont source de difficultés pour les familles qui ne trouvent pas de mode d'accueil individuel sur ces communes, posant ainsi la question de l'attractivité du territoire.

Ce déséquilibre entre l'offre individuelle et la demande des familles pourrait s'accroître avec la cessation d'activité de certaines AMA en 2022 à Montcuq et Castelnau notamment. Encourager l'installation d'AMA sur l'ensemble du territoire, notamment à travers la mise en place d'une MAM, est une réflexion à mener pour répondre aux besoins des familles et favoriser une couverture équitable le territoire du Quercy Blanc.

Résultats attendus :

- Répondre aux besoins de garde des familles
- Permettre et encourager l'installation d'AMA sur le territoire
- Rompre l'isolement des AMA

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Organisation de temps/réunions d'information :**
 - À destination des AMA sur les possibilités et les conditions pour exercer en MAM (savoir qui est intéressé)
 - Auprès des collectivités
 - Auprès des établissements de formation des professionnels de la petite enfance
 - Organisation d'une réunion d'information avec le RIPE
- **Mise en place d'un accompagnement des AMA dans le projet de création de MAM dès le départ et tout au long du montage de leur projet**

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP RIPE
- Lien avec les fiches actions : I.B.4 (promotion du métier)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

CAF, MSA, PMI
Communauté de communes, communes, élus,
AMA
Etablissement de formation

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Etude d'opportunité et de faisabilité à la création ou le développement d'une MAM

Indicateurs de résultat :

- Données objectivées sur les besoins des habitants au regard de l'offre existante
- Création ou non d'une MAM

Indicateurs d'impact :

- Adaptation de l'offre d'accueil aux besoins des familles

Échéance : 2024

Axe 1 : Consolider l'offre d'accueil petite enfance

Objectif C : Définir des modalités de collaboration et de gestion entre les structures petite enfance, enfance et la collectivité

Action 7 : Rencontres entre les structures de la Petite enfance, la Communauté de communes et la CAF

Eléments de contexte :

Ce diagnostic a mis en évidence une fragilité dans la relation partenariale entre les crèches associatives et la Communauté de communes du Quercy Blanc qui s'est dotée récemment de la compétence Petite enfance. Cette fragilité se caractérise en partie par un manque de communication, d'échange et de transparence entre ces acteurs, entraînant ainsi un manque de confiance mutuelle et une incompréhension dans le fonctionnement associatif et dans les décisions prises par la CC QB.

De plus, il existe peu voire il n'existe plus d'instance de rencontre et d'échange entre acteurs ; cela a été accentué par le contexte de crise sanitaire qui a limité les réunions.

Résultats attendus :

- Etablir une relation de confiance entre les crèches et la Communauté de communes
- Améliorer l'interconnaissance, le dialogue et la communication entre les acteurs petite enfance et la CC
- Augmenter les espaces de rencontre et d'échange
- Accompagner les structures petite enfance
- Favoriser la co-construction de projets

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Organisation de réunions régulières avec la CAF, les élus référents et les dirigeants des crèches (ensemble et si besoin par crèche) pour permettre de comprendre et sécuriser la gestion financière :**
 - Autour du budget prévisionnel des crèches en début d'année,
 - Autour de la mise à jour des règles de co-financement de la CAF, du calcul prévisionnel des dépenses intercommunales
 - Autour de problèmes ou solutions nouvelles (cf. question de la modulation du nombre de places agréées, qui doit être compris de tous, pour permettre un meilleur taux de remplissage, cf. sujet des places d'urgence à réserver, etc.).
- **Organisation de réunions régulières entre la Chargée de coopération, les élus référents et le bureau de chaque structure petite enfance :**
 - Présentation du rôle et du fonctionnement des services de la Communauté de communes
 - Organisation, chaque année, pour les élus enfance-jeunesse, d'une visite-présentation des crèches autour du projet pédagogique, des procédures d'accueil des nouveaux parents, des nouveaux enfants et des nouveaux administrateurs, des modifications de fonctionnement de l'année ou des projets spécifiques mis en place.

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL

Le Relais Intercommunal Petite Enfance en lien avec la Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Communauté de communes, élus

CAF

Les 3 crèches (bureau et salariés)

La place des habitants :

Participation des parents à des temps de rencontre au sein des crèches

Suite de l'action 7 page suivante

- **Programmation de réunions communes avec les trois crèches du territoire :**

- Echanger et communiquer sur différents sujets : éducatifs, projets, besoins, formations, budget prévisionnel
- Réfléchir à des projets communs entre la CC et les acteurs petite enfance.
- Redéfinir la convention entre crèches et CC QB : quels rôles et responsabilités respectives, quels engagements de chacun, quels échanges d'informations réciproques, dans le respect de l'autonomie des crèches, quels temps de travail communs ?

- **Poursuivre les échanges de pratiques** » entre les directrices de crèche et leur permettre de bénéficier de formations en commun ou séparément. Solliciter autant que de besoin la Fédération départementale des crèches pour son appui technique.

- **Proposer une formation annuelle à la gestion associative** pour les administrateurs des crèches ou de toutes les associations locales.

- **Organisation de rencontres conviviales entre parents utilisateurs**, dans chaque crèche, pour favoriser leur connaissance de l'association et leur implication bénévole.

- **Réfléchir avec l'ACCEP ou le CRIB** pour imaginer d'autres formes de bénévolat et pour montrer aux parents que leur participation est utile. Prévoir la garde des enfants et des horaires adaptés pour qu'ils puissent participer à des réunions ou autres formes de participation. Renforcer l'accueil et l'intégration.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : **I.C.8 (Charte des bonnes pratiques)**

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation de plusieurs réunions thématiques avec la CAF, les élu.es et les crèches
- Animation/Rencontre entre parents utilisateurs des crèches

Indicateurs de résultat :

- Nombre et nature des réunions
- Nombre et profil des participants aux différentes réunions
- Les thématiques travaillées
- Nombre et nature des actions menées et/ou des outils développés
- Nombre de rencontre parents-utilisateurs
- Nombre de parents ayant participé

Indicateurs d'impact :

- Amélioration des relations partenariales et du dialogue entre la Communauté de commune et les crèches
- Clarification des rôles et du fonctionnement de chacun
- Co-construction de projet entre les différents acteurs
- Augmentation de l'implication et de l'engagement bénévole au sein des crèches

Échéance : 2022

Axe 1 : Consolider l'offre d'accueil petite enfance

Objectif C : Définir des modalités de collaboration et de gestion entre les structures petite enfance, enfance et la collectivité

Action 8 : Réflexion sur une charte des bonnes pratiques

Éléments de contexte :

Ce diagnostic a mis en évidence une fragilité dans la relation partenariale entre les crèches associatives et la Communauté de communes du Quercy Blanc qui s'est dotée récemment de la compétence petite enfance. Cette fragilité se caractérise en partie par un manque de communication, d'échange et de transparence entre ces acteurs, entraînant ainsi une méfiance mutuelle et une incompréhension dans le fonctionnement associatif et dans les décisions prises par la CC QB.

Mener une réflexion collective sur une charte des bonnes pratiques favoriserait l'échange et le dialogue entre les acteurs.

Résultats attendus :

- Favoriser la co-construction de projets
- Améliorer le dialogue et la communication entre les acteurs petite enfance et la CC
- Renforcer le partenariat

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Organiser des réunions de travail entre les crèches, les partenaires et la CC pour co-construire la charte des bonnes pratiques et l'enrichir :**
 - Identifier les éléments indispensables pour un bon fonctionnement et un bon partenariat
 - Définir les rôles, les missions, les objectifs de chaque acteur
 - Créer un document simple, clair et précis
- **Inclure la charte des bonnes pratiques dans la convention établie entre les crèches et la Communauté de communes du Quercy Blanc**
- **Intégrer à cette réflexion les associations et les acteurs ayant un rayonnement intercommunal (ludothèque, école de musique, médiathèques...)**

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : « Charte des parents » à partager entre crèches
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : **I.C.7 (Rencontre CC et acteurs PE)**

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL

Le Relais Intercommunal Petite Enfance en lien avec la Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

La Caf, La Communauté de communes, Les 3 crèches, Le RIPE, Ludothèque, médiathèques, école de musique...

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation de réunions de travail
- La charte des bonnes pratiques

Indicateurs de résultat :

- Nombre de réunions
- Nombre et profil des acteurs ayant participé
- Le développement de partenariats : nombre, acteurs, nature du partenariat

Indicateurs d'impact :

- Meilleure connaissance entre acteurs
- Meilleur dialogue et partenariat entre les acteurs
- Complémentarité des actions et des interventions sur le territoire
- Meilleure réponse aux besoins des familles

Échéance : 2022

Echéancier des actions de l'AXE I :

		2022	2023	2024
I.A.1	Développement d'actions de promotion du RIPE en direction des parents et des Assistantes maternelles agréées			
I.A.2	Création de liens entre les structures petite enfance et les acteurs locaux			
I.A.3	Réflexion sur l'itinérance du RIPE			
I.B.4	Mise en place d'actions d'information sur le métier (différentes formes pour exercer, réalité du métier...) et de promotion pour l'installation d'AMA sur le territoire			
I.B.5	Accompagnement des parents et des AMA sur la mise en place de la nouvelle convention collective			
I.B.6	Réflexion sur la mise en place d'une Maison d'assistantes maternelles (MAM)			
I.C.7	Rencontres entre les structures de la Petite enfance et la Communauté de communes et la Caf			
I.C.8	Réflexion sur une charte des bonnes pratiques			

AXE II : ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ENFANT ET SOUTENIR LA PARENTALITE

A. Développer l'offre de soutien à la parentalité et les passerelles petite enfance / enfance		
II.A.9.	Développement du projet « Café parentalité »	Page 19
II.A.10.	Mise en place d'actions parentalité pour les parents des enfants et jeunes de 0 à 18 ans, en lien avec les médiathèques, Léopard de la rue, RIPE, Jeux et compagnie, EVS, ateliers	Pages 20 à 21
II.A.11.	Réflexion sur la mise en place d'un CLAS, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	Page 22
II.A.12.	Formalisation de temps de découverte dans les écoles pour les enfants avec la crèche, les AMA, les garderies, les parents...	Page 23
II.A.13.	Instauration de temps d'information pour les parents au sein des ALSH (fonctionnement, projet pédagogique...)	Page 24
B. Renforcer la prise en compte des besoins spécifiques des familles		
II.B.14.	Réflexion sur l'ouverture de places d'urgence et sur les tarifs adaptés à certaines situations	Pages 25 à 26
II.B.15.	Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation des acteurs (professionnels, élu.es, bénévoles) à l'accueil du handicap	Pages 27
II.B.16.	Amélioration de la communication auprès des parents sur les possibilités d'accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques (école de musique, crèche, ALSH, AMA...)	Pages 28

Axe 2 : Accompagner le parcours de l'enfant et soutenir la parentalité

Objectif A : Développer l'offre de soutien à la parentalité et les passerelles petite enfance / enfance

Action 9 : Développement du projet « Café parentalité »

Eléments de contexte :

Des données démographiques et des indicateurs de pauvreté et de fragilité de la population à prendre en compte : en particulier, cf. besoins spécifiques des jeunes mères et aussi des familles monoparentales (majoritairement des femmes, et dont le nombre a fortement augmenté)

Des actions d'accompagnement à la parentalité à développer et à soutenir sur le territoire

- Peu de projet d'accompagnement à la parentalité sur le territoire
- Un manque de temps d'échange et de rencontre entre parents.

Résultats attendus :

- Accompagner les familles dans leur fonction parentale et répondre au mieux à leurs besoins, en tenant compte des risques d'isolement et d'épuisement
- Rencontrer les familles

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Organisation de groupes de travail réunissant les acteurs œuvrant au sein du territoire sur le champ de la petite enfance**
- **Programmation de réunions de travail entre les acteurs pour :**
 - La planification de 6 matinées thématiques autour de groupes d'échange de parents dont 2 matinées organisées avec les médiathèques autour du livre dans le cadre de l'opération « 1^{ère} pages
 - La mise en place de soirées d'échanges avec les parents
 - L'organisation de lectures ouvertes pour des enfants
 - La mise en place de séances d'initiation au yoga parents/enfants de 0-6 ans
 - L'organisation d'atelier parents-enfants : danse, massage bébé...
 - La réflexion sur l'organisation d'ateliers d'échanges spécifiques entre jeunes mères, entre mères seules avec enfants, entre pères également car les pères sont quasi absents des actions Parentalité.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : REEAP
- Humaines : ...% ETP RIPE
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON

Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Crèches, Ludothèque, Médiathèques, 3^{ème} Lieu (EVS), ALSH, écoles, associations

Ressources : Réseau départemental Parentalité,

Myriam Djillali, professeur de danse à l'association Actuel Danse et free style à Montcuq, qui anime des ateliers à Cahors pour la « reprise de confiance en soi pour des femmes à travers le corps et la danse », Cocon éveil association de Pradines

La place des habitants :

Les parents participent à la définition des thématiques abordées lors des « cafés parentalité » par l'intermédiaire d'un questionnaire diffusé avec l'appui des acteurs locaux.

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Groupe de travail
- Animations thématiques, ateliers d'échange, activités parentalité

Indicateurs de résultat :

- Nombre et profil des acteurs ayant participé au groupe de travail
- Nombre et nature des actions mises en place
- Nombre de parents, familles ayant participé aux actions mises en place
- Les outils de communication utilisés et mis en place

Indicateurs d'impact :

- Meilleure réponse aux besoins des parents
- Développement du lien social
- Meilleur repérage du RIPE
- Confiance dans le rôle de parents
- Amélioration des relations parents-enfants

Échéance : 2022

Axe 2 : Accompagner le parcours de l'enfant et soutenir la parentalité

Objectif A : Développer l'offre de soutien à la parentalité et les passerelles petite enfance / enfance

Action 10 : Mise en place d'actions parentalité pour les parents des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans, en lien avec les médiathèques, Lézard de la rue, RIPE, Jeux et compagnie, EVS, ateliers

Eléments de contexte :

Sur le territoire de la Communauté de communes du Quercy Blanc, il existe peu d'actions de soutien à la parentalité pour les parents de jeunes et d'adolescents. La plupart des projets s'inscrivent sur des questions uniquement liées à la petite enfance et à l'enfance. Afin d'accompagner les familles dans leur fonction parentale, des pistes d'actions peuvent être construites de manière collective en s'appuyant sur les acteurs ressources du territoire.

Résultats attendus :

- Rencontrer les familles
- Accompagner les familles dans leur fonction parentale et répondre au mieux à leurs besoins
- Favoriser la co-construction des actions « Parentalité »

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Développement d'actions parentalité pour favoriser la rencontre, l'échange et le partage :

- Organisation de soirées jeux par la ludothèque, destinées notamment aux adolescents et à leurs parents
- Organisation de soirées court-métrage par les médiathèques en partenariat avec la ludothèque
- Réflexion sur des actions organisées sur le format d'un « ciné-débat »

Mise en place d'un groupe de travail pour le développement et l'organisation d'actions et des moyens :

- Co-construction des actions avec les acteurs concernés (type d'animation, public cible, objectif, thématique...)
- Mise en place d'un espace participatif, d'échange et de concertation avec les familles afin de co-construire les actions et les thématiques, d'identifier leurs besoins et de recueillir leurs idées (réunion, questionnaire...)
- Identification des acteurs ressources, des outils (exemple : malles itinérantes) et des lieux d'animation
- Définition des horaires et dates adaptés pour permettre la participation des familles (exemple : fin de journée après 18h ou le matin avec un temps d'activité pour les enfants, animé par la ludothèque)
- Identification des canaux de communication
- Réflexion sur la mise en place d'actions itinérantes et de solutions pour faciliter le déplacement des familles
- Veiller à la gratuité des actions et prévoir l'intervention de la Ludothèque dans le budget global pour que les parents n'aient pas de participation financière

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON

La Chargée de Coopération CTG en lien avec le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés

Les médiathèques, la ludothèque, le RIPE, les ALSH, l'ALSH Jeunes, les crèches, les écoles, les collèges, l'EVS, les associations...

CAF, MSA, Communauté de communes, communes, PEAJE, REEAP 46..., PRH

La place des habitants :

Les parents participent à la définition des thématiques abordées et des actions mises en place

Les familles participent aux actions

Suite de l'action 10 page suivante

Développement des partenariats avec les acteurs œuvrant sur le territoire sur le champ de l'enfance-jeunesse pour favoriser la réussite des actions :

- Développement du partenariat avec les collègues pour favoriser la communication et la participation des familles
- Sollicitation du PEAJE du Lot comme acteur ressources pour les jeunes et leur famille ainsi que pour les professionnels :
 - En amont, prévoir un temps de présentation et d'information sur le PEAJE pour les professionnels (qu'est-ce que c'est, comment on peut l'utiliser...)
 - Mise en place d'un groupe de travail et d'échange sur la posture professionnelle des personnes qui animent ces temps d'action de soutien à la parentalité en s'appuyant sur des acteurs ressources tel que le PEAJE.
- Diffusion de l'information en s'appuyant sur les acteurs et les outils de communication
- La Caf et la Msa pour la diffusion de l'information aux allocataires et aux ressortissants
- Le REAAP 46 comme relais d'informations
- Les sites internet des mairies, de la CC, application IntraMuros
- Renforcement de la mutualisation entre la ludothèque et les médiathèques

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : REAAP 46
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : II.B.15 (accueil du handicap), II.B.16 (communication)

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Groupe de travail
- Etat des lieux des besoins des familles
- Actions parentalité

Indicateurs de résultat :

- Des données objectivées sur les besoins des familles
- Nombre et type d'espace/d'outil participatif (familles)
- Nombre de familles ayant participé à la définition des thématiques
- Nombre et nature des actions parentalité et des moyens mis en place
- Nombre de famille ayant participé aux actions parentalité
- Le développement de partenariats : les acteurs mobilisés, ayant contribué à la mise en place des actions et des moyens
- Les outils de communication mis en place

Indicateurs d'impact :

- Meilleure réponse aux besoins des parents
- Développement du lien social
- Confiance dans le rôle de parents
- Amélioration des relation parents-enfants
- Développement de l'accès à ces actions à toutes les familles

Échéance : 2022 (0-6 ans)
2023 (7-18 ans)

Axe 2 : Accompagner le parcours de l'enfant et soutenir la parentalité

Objectif A : Développer l'offre de soutien à la parentalité et les passerelles petite enfance / enfance

Action 11 : Réflexion sur la mise en place d'un CLAS Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Eléments de contexte :

Sur la CC du Quercy Blanc, seules Pern et St-Paul-Flaunac ont une aide aux devoirs pour quelques enfants. Les initiatives ne sont pas formalisées au niveau intercommunal. La commune de Castelnau y réfléchit ; Barguelonne et St Paul-Flaunac se questionnent. Le CLAS de Montcuq s'est arrêté en 2013 faute de bénévoles.

Le programme Territoire Educatif Rural de l'Education Nationale permet de renforcer les moyens et les initiatives pédagogiques pour favoriser la réussite scolaire et l'ouverture culturelle. De plus, le Collège de Montcuq a mis en place en 2018 le dispositif « devoirs faits », qui permet aux collégiens qui le souhaitent, d'être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs et d'apprendre des méthodes de travail, avec les enseignants, lors des heures d'étude. Une enseignante a été recrutée, spécialement dans le cadre de ce nouveau dispositif, qui travaille en complément des autres enseignants. La mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) (collège ou primaire) permettrait d'améliorer l'accompagnement des enfants à l'échelle de la CC QB.

Résultats attendus :

- Renforcement du lien entre les parents et l'école
- Elargissement des propositions d'accompagnement à la scolarité pour les élèves et pour le soutien aux parents dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants.

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Organiser une réunion d'information :

- Présenter le rôle et les possibilités d'un CLAS.
- Faire intervenir la CAF et un autre territoire
- A destination des associations de parents d'élèves, établissements scolaires (écoles, collèges), ALSH, de la Communauté de communes, des élus, tiers lieux, EVS...

Constituer un groupe de travail, associant des parents et de futurs bénévoles d'un CLAS pour évaluer les besoins en matière d'accompagnement à la scolarité :

- Relations école-parents, présence ou absence des parents dans ces relations,
- Difficultés scolaires des enfants et jeunes, risques de décrochage scolaire, climat de tensions dans les établissements scolaires,
- Attentes et souhaits des parents et enseignants, besoins en termes de thèmes de rencontres (exemples : comment faire les devoirs, les attentes réciproques entre école et parents, le handicap, les DYS (dyslexie, dyspraxie, dysphasie)
- Nombre d'élèves concernés et communes concernées.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

La Commune de Castelnau

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

La Communauté de communes, Caf, Les établissements scolaires (écoles, collèges), les ALSH, les associations de parents d'élèves, médiathèques, équipements et associations culturelles, Tiers-Lieux, EVS...

Territoire Educatif Rural de l'Education nationale, qui soutient des innovations pour la réussite scolaire et l'apaisement du climat dans les établissements

La place des habitants :

Participation des parents à la mise en œuvre du dispositif à l'identification des besoins en matière d'accompagnement à la scolarité.

Possibilité d'être bénévoles au sein du CLAS (cf. référentiel national, et de l'organisation locale définie)

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Etude d'opportunité et de faisabilité à la mise en place d'un CLAS

Indicateurs de résultat :

- Données objectivées sur les besoins des habitants (familles, enfants, professionnels...)
- Création ou non d'un CLAS

Indicateurs d'impact :

- Adaptation des réponses aux besoins des familles
- Réussite scolaire des enfants

Échéance : 2022

Axe 2 : Accompagner le parcours de l'enfant et soutenir la parentalité

Objectif A : Développer l'offre de soutien à la parentalité et les passerelles petite enfance / enfance

Action 12 : Formalisation de temps de découverte dans les écoles pour les enfants avec la crèche, les AMA, les garderies, les parents...

Eléments de contexte :

Sur le territoire du Quercy Blanc, des dispositifs et des passerelles petite enfance/enfance ont été développés mais la crise Covid a freiné voire suspendu certains partenariats/ projets et actions communes :

- Des passerelles organisées entre les crèches de Montcuq et de Lhospitalet et les écoles maternelles (visites, journées d'intégration)
- En 2019, des temps d'animation mis en place par le RIPE au sein de l'école maternelle de Saint-Paul-Flaugnac autour d'un atelier d'éveil psychomoteur et d'un temps d'histoire et de comptine (regroupant RIPE, familles, enfants, AMA, ATSEM et enseignants)
- Le Programme Territoire Educatif Rural de l'Education nationale qui vise à renforcer les moyens et les initiatives pédagogiques pour favoriser la réussite scolaire et l'ouverture culturelle et développer les relations de travail entre les enseignants des écoles élémentaires et des collèges, avec les autres acteurs éducatifs (crèches, garderies périscolaires ou ALSH)

Il est identifié, par les acteurs, un besoin de favoriser les liens entre les acteurs petite enfance et enfance afin d'accompagner le parcours des parents et des enfants (rythme différent entre la crèche et l'école, organisation, changement de fonctionnement...)

Résultats attendus :

- Faciliter le parcours de l'enfant et des familles
- Remobiliser les partenariats
- Valoriser l'offre d'accueil sur le territoire
- Favoriser une cohérence éducative dans le passage d'une structure à une autre

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Consolidation et remobilisation des partenariats existants (avant COVID-19) entre les crèches et les écoles maternelles

Création de liens entre les crèches, les ALSH et les écoles :

- Mettre en place des journées d'immersion au sein des ALSH, des écoles (vers la fin de l'année)
- Développer des actions du RIPE autour de cette passerelle :
 - Organiser des journées communes pour les enfants et les parents
 - Réfléchir à des actions passerelles régulières sur l'année (exemple : des demi-journées, chaque trimestre...)
- Créer ou s'appuyer sur l'évènement « portes ouvertes » des écoles maternelles

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP RIPE
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les écoles maternelles, les ALSH, RIPE, AMA, Crèches, Le dispositif Territoire éducatif rural de l'Education nationale

La place des habitants :

Participation des parents, des enfants et des professionnels aux actions passerelles et aux évènements organisés

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation de journées passerelles entre les acteurs de la petite enfance et de l'enfance

Indicateurs de résultat :

- Nombre et nature des journées passerelles mises en place sur le territoire
- Le développement de partenariats : nombre, acteurs, nature
- Nombre de famille ayant participé à ces actions et satisfaction des familles

Indicateurs d'impact :

- Meilleure réponse aux besoins des parents et des enfants
- Familiarisation au rythme scolaire et au fonctionnement des écoles
- Meilleure adaptation des enfants à l'école
- Continuité éducative sur le territoire
- Développement du lien social
- La réussite scolaire des enfants

Échéance : 2022

Axe 2 : Accompagner le parcours de l'enfant et soutenir la parentalité

Objectif A : Développer l'offre de soutien à la parentalité et les passerelles petite enfance / enfance

Action 13 : Instauration de temps d'information pour les parents au sein des ALSH (fonctionnement, projet pédagogique...)

Éléments de contexte :

- Des passerelles entre les crèches de Montcuq et de Lhospitalet et les écoles maternelles (visite, journée d'intégration) mais la crise COVID 19 a entraîné l'arrêt de certains projets
- Aucun lien entre les accueils petite enfance et les ALSH.
- Le territoire du Quercy Blanc bénéficie du programme Territoire Educatif Rural de l'Education nationale. Celui-ci vise à renforcer les moyens et initiatives pédagogiques pour favoriser la réussite scolaire et l'ouverture culturelle. Il s'agit également de créer ou renforcer les relations de travail entre les enseignants des écoles élémentaires et des collèges, et entre les enseignants et les autres acteurs éducatifs des crèches, des garderies périscolaires ou des ALSH, Accueils de loisirs sans hébergement.

Résultats attendus :

- Communiquer et valoriser le projet des ALSH
- Informer les familles et répondre aux besoins des familles
- Renforcer les partenariats et les liens entre acteurs petite enfance et enfance
- Favoriser la participation des familles et encourager le bénévolat

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Suite aux travaux de l'étude de l'Adefpat qui sera conduite avec les ASLH
- **Faire connaître aux parents les projets pédagogiques des ALSH :**
 - Mise en ligne sur les sites des mairies et des Communauté de communes,
 - Distribution d'une forme résumée joint à une plaquette de présentation de toute l'offre jeunesse,
 - Affichage dans les écoles,
 - Information en conseils d'école
 - Organisation de 3 temps de réunions :
 - o Une réunion de rentrée avec la Chargée de coopération CTG, avec visites des lieux,
 - o Une réunion en milieu d'année avec valorisation de réalisations d'enfants
 - o Une autre réunion en fin d'année avec un temps convivial : informer sur ce qu'est un projet pédagogique, l'équipe et ses qualifications, une journée type, les préparations, les partenariats...
- Prévoir du temps pour recevoir les parents qui le demandent, ou à la demande des animateurs, lors de difficultés (temps en dehors du temps de présence avec les enfants)
- Lors de ces occasions de rencontres, répondre à des questions, recueillir des avis et suggestions des parents et expliquer ce que peut être l'aide bénévole des parents.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : III.A.19 (ALSH Jeunes), III.B.23 (Communication offre enfance - jeunesse)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
Les directeurs ALSH

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les 3 ALSH
Conseils d'école, associations des parents d'élèves, enseignants

La place des habitants :

Recueil des besoins, des attentes des familles et de leurs propositions

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation de 3 temps de rencontre entre les ALSH et les familles
- Campagne d'information

Indicateurs de résultat :

- Nombre et nature de temps des rencontres
- Nombre de parents, enfants ayant participé à ces temps de rencontre
- Les outils de communication mis en place
- Les partenariats et les relais d'information mobilisés
- Les besoins et la satisfaction des familles

Indicateurs d'impact :

- Augmentation de la fréquentation des ALSH
- Meilleure connaissance des projets pédagogiques
- Développement de l'implication des parents au sein des ALSH
- Evolution des projets pédagogiques répondant aux besoins des familles
- Développement du lien social

Échéance : 2024

Axe 2 : Accompagner le parcours de l'enfant et soutenir la parentalité

Objectif B : Renforcer la prise en compte des besoins spécifiques des familles

Action 14 : Réflexion sur l'ouverture de places d'urgence et sur les tarifs adaptés à certaines situations

Eléments de contexte :

Le taux de pauvreté et les indicateurs de fragilité sont forts sur ce territoire : précarité financière, familles monoparentales (majoritairement des femmes) avec risque de pauvreté et de difficultés de mobilité et d'accès à l'emploi et aux services, difficultés de mobilité pour tous, manque de services publics en proximité, risque de non recours à ses droits, etc. Les difficultés pour trouver un mode de garde d'enfant – en particulier pour des parents seuls, et de manière rapide ou urgent, peuvent accroître ce non recours ou cet isolement.

Résultats attendus :

- Permettre aux familles de trouver des gardes pour leur(s) enfant(s)
- Favoriser l'accès à l'emploi, aux soins... et au répit parental
- Répondre aux besoins de garde des familles : ponctuel, d'urgence,

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Réunir un groupe de travail entre crèches, CAF, PMI, services sociaux pour :

- Préciser les situations dites d'urgence et les réponses spécifiques possibles ou à améliorer. S'appuyer sur l'expérience - de fait - des crèches pour trouver des solutions.
- Prendre en compte de manière adaptée **les situations de familles monoparentales et celles des jeunes parents au chômage** (- de 25 ans).

Exemples :

- Urgence de situation sociale, sur demande des assistantes sociales,
 - Emploi intérimaire avec besoin d'une réponse immédiate (si pas de réponse du FASTT fonds d'action sociale de l'intérim),
 - Entrée en formation professionnelle,
 - Remplacement d'une assistante maternelle malade, etc.
- Partager les informations sur les systèmes existants.

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

PMI, CAF, MSA, Crèches, AMA, AS, RIPE
Agence d'intérim, Pôle emploi, Mission locale...
Département Suivi des bénéficiaires du RSA

La place des habitants :

Enquêter et associer en amont les parents potentiellement intéressés à travers une étude des besoins

Suite de l'action 14 page suivante

Réfléchir à différentes solutions et leur financement :

- **Soutien des crèches dans leur rôle pour** cette recherche d'une place d'urgence, par exemple chez une assistante maternelle, ou modulation de leur place pour pouvoir prendre un enfant supplémentaire en urgence (à préciser),
- **Mutualisation** de personnel dédié au remplacement, par exemple une aide à domicile ou une assistante maternelle employée par la Com Co, une crèche, une structure d'aide à domicile...),
- **Création d'une MAM sur la commune de Pern, intégrant** un fonctionnement avec des places d'urgence,
- **Partenariat avec Pôle Emploi** qui dispose d'une aide à la garde d'enfants pour parent isolé entrant en formation (AGEPI) et d'un label Crèche Solidarité Emploi. Information des conseillers pour anticiper les entrées en formation et la garde d'enfants.
- Réseau de bénévoles pour de la garde d'urgence (cf. association supermamansfrance, à vérifier localement)

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Etats des lieux des différents types de besoins des familles
- Recensement des situations d'urgence des familles

Indicateurs de résultat :

- Données objectivées sur les besoins des familles
- Mise en place ou non de réponses adaptées

Indicateurs d'impact :

- Adaptation de l'offre aux besoins des familles
- Faciliter l'accès et le retour à l'emploi
- Permettre le répit familial

Échéance : 2023

Axe 2 : Accompagner le parcours de l'enfant et soutenir la parentalité

Objectif B : Renforcer la prise en compte des besoins spécifiques des familles

Action 15 : Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation des acteurs (professionnels, élu.es, bénévoles) à l'accueil du handicap

Eléments de contexte :

L'accès et l'accueil des enfants en situation de handicap est inscrit dans les axes du Schéma Département des Services aux Familles et de l'Animation de la Vie Sociale. Certaines AMA et crèches du territoire accueillent des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Dans le cadre de ces accueils, des professionnels expriment des difficultés notamment dans le repérage des signes, le dialogue avec les parents et dans le manque d'outils. Par ailleurs, l'association de musique se forme à l'accueil des enfants en situation de handicap. Le Relais intercommunal Petite Enfance propose des formations aux assistantes maternelles sur des thématiques liées au handicap (langage des signes) et travaille en lien avec le Pôle d'Appui et de Ressource Handicap de Cahors (porté par les FRANCAS du Lot) qui œuvre auprès des professionnels et des familles en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap sur le département du Lot.

Résultats attendus :

- Sensibiliser les acteurs et changer le regard sur le handicap
- Développer des bases communes sur l'accueil des différents publics
- Renforcer les initiatives et accompagner les acteurs

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Relire et adapter la communication des structures d'accueil enfance-jeunesse, en prenant en compte cette prise en compte du handicap
- Inviter les structures d'accueil à se rapprocher du Pôle Ressources Handicap (PRH 46)
- Créer un annuaire des lieux et des personnes ressources (cf. fiche action 37 : AVS)
- Organiser dans le cadre du « Café Parentalité » porté par le RIPE, des rencontres entre parents sur la thématique du handicap
- S'appuyer sur le 3^{ème} Lieu pour mener des actions de sensibilisation au handicap.
- Proposer des formations aux professionnels

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : II.A.9 (Cafés parentalité), II.A.10 (Actions parentalité), II.B.16 (Communication), IV.C.37 (Livret d'accueil)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON

La Chargée de Coopération CTG (en lien avec le RIPE et le Pôle Ressources Handicap)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

PMI, CAF, MSA, La Communauté de communes (élu.s, techniciens...), Mairies, RIPE, EVS : le 3^{ème} Lieu, Pôle Ressource Handicap du Lot, Structures d'accueil (association, ALSH, EAJE...), AS du département

La place des habitants :

Participation des familles à la définition de leurs besoins et aux actions parentalité

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Diffusion de l'information
- Actions parentalité
- Formation

Indicateurs de résultat :

- Nombre et nature des actions de formation réalisées
- Nombre et nature des actions parentalité menées
- Nombre de familles ayant participé aux actions parentalité
- Nombre et typologie des professionnels formés
- Nombre et types d'actions menées en partenariat
- Nombre et types d'intervenants extérieurs
- Satisfaction et besoins des familles

Indicateurs d'impact :

- Montée en compétence des professionnels
- Meilleure inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures

Échéance : 2022

Axe 2 : Accompagner le parcours de l'enfant et soutenir la parentalité

Objectif B : Renforcer la prise en compte des besoins spécifiques des familles

Action 16 : Amélioration de la communication auprès des parents sur les possibilités d'accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques (école de musique, crèche, ALSH, AMA...)

Eléments de contexte :

L'accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques à renforcer :

- Des accueils en petite enfance mais des formations à développer auprès des professionnels (repérage des signes, dialogue avec les parents, outils...)
- Peu de lien avec des acteurs du handicap et de la santé
- Un manque de communication et d'information sur les possibilités d'accueil du handicap au sein des structures (petite enfance, enfance, culturelle, sportive...)

Résultats attendus :

- Valoriser les acteurs et les initiatives sur le territoire
- Informer les familles
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Développement de la communication sur le soutien et l'accompagnement du Pôle départemental Ressources Handicap du Lot :**
 - Aux familles
 - Aux structures
 - S'appuyer sur les APE pour diffuser l'information, participation au AG ou réunion de rentrée, infos auprès des travailleurs sociaux
- **Création d'un livret par la Communauté de communes qui répertorie les ressources existantes sur le territoire :**
 - Les lieux
 - Les acteurs, structures
 - Les accompagnements, dispositifs, actions
 - Les formations
- **Utiliser différents outils pour diffuser l'information et le livret :**
 - Version papier et numérique
 - Distribution et transmission des informations par les Mairies, la Caf, la MSA, les structures...
 - Inscription des informations sur l'application IntraMuros
 - Identifier un référent par commune en charge de l'inscription et de l'actualisation des informations

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : II.A.9 (Cafés parentalité), II.A.10 (actions parentalité), II.B.15 (Action de sensibilisation au handicap)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
La Chargée de Coopération CTG (en lien avec le RIPE)

Les partenaires techniques et institutionnels associés

Communauté de communes, Mairies, Pôle Ressource Handicap, CAF, MSA, PMI, Structures d'accueil (association, EAJE, ALSH...), RIPE, EVS
AS du département de chaque secteur

La place des habitants :

Communication aux parents

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Campagne de communication

Indicateurs de résultat :

- Le nombre et le type d'outils/canaux de communication mis en place et utilisés
- Le nombre et la typologie des acteurs mobilisés et impliqués
- L'évolution des demandes d'accueil d'enfants en situation de handicap : Nombre de demandes et lieu d'accueil

Indicateurs d'impact :

- Une meilleure inclusion des familles et des enfants porteurs de handicap

Échéance : 2024

Echéancier des actions de l'AXE II :

		2022	2023	2024
II.A.9	Développement du projet « Café parentalité »			
II.A.10	Mise en place d'actions parentalité pour les parents des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans, en lien avec les médiathèques, Léopard de la rue, RIPE, Jeux et compagnie, EVS, ateliers			
II.A.11	Réflexion sur la mise en place d'un CLAS, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité			
II.A.12	Formalisation de temps de découverte dans les écoles pour les enfants avec la crèche, les AMA, les garderies, les parents...			
II.A.13	Instauration de temps d'information pour les parents au sein des ALSH (fonctionnement, projet pédagogique...)			
II.B.14	Réflexion sur l'ouverture de places d'urgence et sur les tarifs adaptés à certaines situations			
II.B.15	Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation des acteurs (professionnels, élu.es, bénévoles) à l'accueil du handicap			
II.B.16	Amélioration de la communication auprès des parents sur les possibilités d'accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques (école de musique, crèche, ALSH, AMA...)			

AXE III. DEVELOPPER L'OFFRE ENFANCE JEUNESSE

A. Favoriser l'autonomie, l'implication des jeunes en lien avec les projets et développer des actions de prévention		
III.A.17.	Développement des chantiers jeunes 10-15 ans	Pages 31 à 32
III.A.18.	Réflexion sur la mise en place d'espaces jeunes adossés à des structures existantes	Pages 33 à 34
III.A.19.	Renforcement de l'ALSH Jeunes	Page 35
III.A.20.	Réflexion sur la mise en place et l'animation locale de dispositifs départementaux (Mission Locale, PAEJ Point Accueil et Ecoute Jeunes 46, Boussole des jeunes en lien avec France Services...)	Pages 36 à 37
B. Favoriser la coopération et l'interconnaissance entre les acteurs jeunesse		
III.B.21.	Mise en place d'espaces de rencontre et de coopération entre les acteurs de la jeunesse (ALSH, collèges, associations, culture et sport, EVS)	Page 38
III.B.22.	Harmonisation des ALSH (tarifs, projets pédagogiques, horaires...)	Pages 39 à 40
III.B.23.	Mise en place d'une communication commune sur toute l'offre (s'appuyer sur l'application IntraMuros)	Page 41
C. Conforter l'offre périscolaire et développer l'offre extrascolaire		
III.C.24.	Réflexion sur l'évolution des garderies en ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école) en fonction des communes	Page 42
III.C.25.	Réflexion sur la programmation concertée de l'offre d'activités des ALSH sur toutes les vacances	Page 43
III.C.26.	Amélioration des locaux d'ALSH (Castelnau et Lhospitalet)	Page 44

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif A : Favoriser l'autonomie, l'implication des jeunes en lien avec les projets et développer des actions de prévention

Action 17 : Développement des chantiers jeunes 10-15 ans

Eléments de contexte :

Les données Insee extrapolées sur 2022 indiquent des effectifs de 333 enfants de 5-9 ans, 352 jeunes de 10-14 ans, 418 jeunes de 15-19 ans et 317 jeunes de 20-24 ans. Ce sont les moins de 15 ans dont l'effectif a tendance à diminuer sur le territoire du Quercy Blanc.

Si les 3 ALSH proposent des activités jusqu'à 11-12 ans, les plus de 12 ans ont besoin d'autres propositions, leur proposant et les incitant à plus d'autonomie. Les stages d'été du 3^e lieu touchent pour l'instant plutôt des plus jeunes (8-10 ans) et les chantiers jeunes proposés par l'ALSH Jeunes intercommunal sont appréciés pour cela mais trop peu développés pour répondre à la demande. : 31 participants en 2021 et touche surtout des 11-13 ans.

Résultats attendus :

- Augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires de cette forme d'activité
- Viser que chaque jeune du territoire ait pu en bénéficier une fois dans son adolescence (13-18 ans)
- Viser que chaque commune ait pu accueillir un chantier dans le cadre de la CTG

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Valoriser les chantiers déjà réalisés**, les jeunes ayant déjà participé et les partenaires et donner envie à d'autres d'y participer (dont les services municipaux et associations locales ayant aidé aux chantiers) : articles sur site et magazines municipal et intercommunal, panneau sur chaque chantier, clip témoignage à réaliser sur un chantier, publications réseaux sociaux, etc.).
- **Poursuivre l'organisation de chantiers participatifs**, pendant les vacances scolaires, à raison d'une semaine dans chaque commune autour d'un projet défini et appuyé par les services techniques municipaux (rénovation ou amélioration dans un lieu public, un espace de jeux, un site patrimonial, un site environnemental, une piste cyclable...)
- Réfléchir à **d'autres formes de chantiers participatifs** que des chantiers bâtiments, et en relation avec des sujets d'intérêt général ou intéressant les jeunes : réalisation de supports de communication ou d'une vidéo pour les jeunes ou pour une association, organisation d'un événement, rénovation d'un jardin ou plantations dans un espace public, action de sensibilisation publique sur une cause en lien avec une association existante (écologie, santé, discriminations...)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL

La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les 3 ALSH, L'ALSH Jeunes

Le 3^e Lieu,

Lézart de la rue,

Les communes

Les Francas (pôle ressource pour former à la pédagogie de l'implication des enfants et jeunes, <http://centredeloisirseducatif.net/node/1646> et pour développer les échanges européens)

La place des habitants :

Associer les jeunes à la réflexion sur la mise en place de chantiers jeunes sur des thématiques qui les intéressent

Participation de jeunes aux actions/projets (séjours)

Suite de l'action 17 page suivante

- Organiser un **séjour-découverte par an** d'un à plusieurs jours, avec une demi-journée de marche et une demi-journée de séjour découverte ou activité, sur le territoire ou un autre territoire, **en impliquant les jeunes** dans la préparation et la logistique
- Développer d'autres formes de chantiers, **sur des mercredis ou samedis**, en fonction de la demande.
- **Former les animateurs/trices jeunes** à développer l'autonomie des jeunes et leur implication concrète dans les projets
- Informer et **promouvoir le bénévolat**, le volontariat en service civique, les bourses Erasmus+ ouvertes à tout jeune et autres formes d'encouragement à l'initiative des jeunes.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : **III.A.19 (ALSH Jeunes)**

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Des chantiers jeunes organisés sur l'ensemble des communes du territoire
- Diversification des chantiers, actions et projets proposés aux jeunes
- Formation des animateur/trices jeunes

Indicateurs de résultat :

- Commune des chantiers jeunes
- Nombre et sujet des chantiers jeunes/projets développés
- Nombre de jeunes touchés et impliqués
- Origine géographique des jeunes
- Nombre et nature des formations
- Nombre et typologie des acteurs ayant participé aux formations
- Le développement de partenariats : Les acteurs ayant contribué à la mise en place de ces chantiers

Indicateurs d'impact :

- Augmentation du nombre de jeunes bénéficiaires de chantiers jeunes
- Renforcement de la citoyenneté des jeunes
- Renforcement de l'implication des jeunes dans le territoire
- Développement de la prise de responsabilité des jeunes
- Mise en place d'initiatives jeunes

Échéance : 2022

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif A : Favoriser l'autonomie, l'implication des jeunes en lien avec les projets et développer des actions de prévention

Action 18 : Réflexion sur la mise en place d'espaces jeunes adossés à des structures existantes

Eléments de contexte :

Il n'existe plus de locaux permanents destinés à un accueil de jeunes et à des rencontres entre jeunes, en dehors des activités organisées, sportives ou culturelles. Cela fait défaut dans les bourgs centres de Castelnaud ou Montcuq mais peut être dans d'autres communes, pour les jeunes à partir de 12-13 ans, qui ne fréquentent plus les ALSH. Le seul système organisé de ramassage pour se déplacer est celui de l'ALSH Jeunes

Ce besoin de socialisation entre jeunes est d'autant plus fort après la période de restrictions des déplacements liées au Covid.

Résultats attendus :

- Augmenter le nombre de jeunes participant à des espaces d'échanges entre jeunes et entre jeunes et adultes
- Renforcer l'interconnaissance, les initiatives de jeunes, le sentiment de bien vivre sur son territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Identifier structures et personnes intéressées** par cette démarche et les associer à un temps de réflexion, puis de mise en action.
- **Identifier et associer quelques jeunes déjà actifs**, leaders, motivés / parents / potentiels bénévoles de soutien à projets de jeunes
- Avec ce groupe, établir un **plan d'action pour aller à la rencontre des jeunes** et de leurs attentes :
 - **Avec des formes diverses** : entretiens de petits groupes, échanges informels, entretiens individuels, sondages...
 - **Sur différents lieux et temps** : toutes les communes, sorties de collèges, sorties d'activités, descente du bus, retour de lycées, places publiques, aires de jeux, bars, rues, réseaux sociaux...
 - **Les questionner sur** leur ressenti sur leur vécu quotidien, sur leurs pratiques concrètes (*se déplacent-ils et où, sont-ils « confinés » chez eux, connaissent-ils les communes de la CC, pratiquent-ils des activités et si non pourquoi, les faire s'exprimer sur leurs souhaits, leurs rêves, leurs envies d'agir...*)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les 3 Conseils municipaux Jeunes
Le 3^{ème} Lieu, Lézard de la rue, café St Daunès,
Médiathèques, collèges,
Associations sportives accueillant de nombreux jeunes de plus de 11 ans (karaté, foot, rugby...)
Francas (pôle ressource pour former à la pédagogie de l'implication des enfants et jeunes, <http://centredeloisirseducatif.net/node/1646>, démarche ATEC),
URQR et IUT Figeac, membres de l'Observatoire Jeunesse du Lot

La place des habitants :

Les jeunes et les parents participent à :

- la réflexion,
- la définition des besoins, attentes, idées
- la mise en actions
- la restitution de cette démarche.

La constitution d'une équipe jeunes-adultes-bénévoles pour la mise en place d'un « espace jeunes »

Suite de l'action 18 page suivante

- Proposer **aux collègues** un questionnaire ou un atelier dans la cour pour « inventer votre lieu/vos activités »,
- Voir avec la Communauté de communes l'utilisation d'une **application de discussion** en complément de la nouvelle application IntraMuros
- **Se faire aider** par un.e étudiant.e en développement social ou en animation jeunesse (Voir IUT Figeac Carrières sociales, Université Toulouse) et par un organisme tel que Les Francas
- Proposer **questionnaire et rencontre aux parents** des enfants qui ne vont plus à l'ALSH après 11 ans, de collégiens et lycéens.
- Rassembler, analyser et **restituer ces résultats et imaginer des actions** :
 - Soit lors d'un temps fort – en prévoyant du ramassage et co voiturage bénévole dans toutes les communes
 - Soit d'abord (ou uniquement) lors d'un événement ou d'une réunion dans chaque commune
 - Voir la possibilité d'utilisation du mini bus de la CC ou du van de la Mission locale pour créer une animation autour du véhicule qui ferait le tour des communes ou pour le covoiturage.
- **Prioriser et organiser les actions par étape**, en s'assurant à chaque fois de la constitution d'une équipe jeunes-adultes-bénévoles pour la mise en place d'un « espace jeunes », dans un lieu permanent et dédié, ou dans un lieu dans une structure existante.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : **III.A.17 (Chantiers Jeunes)**, **III.A.19 (ALSH Jeunes)**

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Etude d'opportunité et de faisabilité à la mise en place d'un « espace jeune »
- Etat des lieux des besoins, des pratiques, des attentes/envies, des idées des jeunes et des parents

Indicateurs de résultat :

- Des données objectivées sur les besoins, les attentes et les pratiques des jeunes sur le territoire
- Nombre de jeunes touchés et impliqués dans l'étude
- Nombre de parents, bénévoles, rencontrés et impliqués dans la réflexion et la mise en action
- Origine géographique des jeunes et des parents
- Nombre et typologie des intervenants
- Le développement de partenariats : nombre, nature et typologie des acteurs impliqués dans la démarche
- Création ou non d'un « espace jeunes » dédié à la mise en place de projets/initiatives jeunes

Indicateurs d'impact :

- Développement et renforcement de l'implication, de la participation et de l'autonomie des jeunes dans les espaces d'échanges et sur le territoire
- Développement de la prise de responsabilité des jeunes
- Augmentation des initiatives jeunes
- Adaptation des réponses aux besoins des jeunes et des parents

Échéance : 2023

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif A : Favoriser l'autonomie, l'implication des jeunes en lien avec les projets et développer des actions de prévention

Action 19 : Renforcement de l'ALSH Jeunes

Eléments de contexte :

Les données Insee extrapolées sur 2022 indiquent des effectifs de 333 enfants de 5-9 ans, 352 jeunes de 10-14 ans, 418 jeunes de 15-19 ans et 317 jeunes de 20-24 ans. Ce sont les plus de 15 ans dont l'effectif a augmenté sur le territoire du Quercy Blanc ces dernières années, avec un vrai enjeu pour que ces jeunes vivent et s'investissent dans des activités locales, aient envie d'y rester ou d'y revenir. Les services enfance et activités jeunesse sont des atouts pour accueillir de nouvelles familles ainsi que les logements locatifs. Mais il manque de formes adaptées aux adolescents, en distinguant les 13-15 ans les 15-18 ans. L'ALSH Jeunes y répond en partie mais reste trop calqué sur le modèle ALSH des moins de 12 ans et il accueille majoritairement des 10-12 ans qui viennent « consommer » des sorties extérieures et plus « originales », mais aussi plus coûteuses.

Résultats attendus :

- Un ALSH Jeunes mieux connu des jeunes de 12-15 ans et de leurs parents
- Une participation des enfants de toutes les communes
- Une activité identifiée et plus régulière

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Redéfinir les modalités d'intervention de l'ALSH Jeunes, en lien et en complémentarité avec les ALSH.
- Proposer des formes et une **communication adaptée** pour toucher les 12-15 ans, comme cela était initialement prévu pour l'ALSH Jeunes : itinérance, apprentissage de l'autonomie par l'organisation de ses propres loisirs, petits groupes, temps d'expression et de dialogue jeunes/adultes, ...
- **Renforcer les liens** avec les collèves : relais d'information du programme, intervention auprès des 4^e-3^eme par exemple, proposition d'animations, avant les vacances – en lien et en préalable – des actions proposées par l'ALSH pendant les vacances scolaires,
- Maintenir et **pérenniser le séjour hiver et le séjour été** (ski, surf par exemple ou autres propositions pouvant intéresser d'autres types de jeunes), avec 16 places, mais **en incluant une dimension chantier-préparation collective** impliquant les jeunes,
- Jouer le rôle de **centralisation des offres de services** et activités jeunesse et communiquer davantage en direction des jeunes et des habitants : un dépliant annuel distribué largement dans les collèves, les sorties de bus du lycées, clubs sportifs, activités culturelles, commerces, annonce avant chaque vacance par affichage, via les réseaux sociaux. Utiliser notamment IntraMuros.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : **III.A.17 (Chantiers Jeunes)**

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

3 ALSH, 2 collèves, Associations de parents d'élèves du primaire et du collève

La place des habitants :

Communication aux parents et aux jeunes
Implication et participation des jeunes

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- 1 ou 2 projets montés avec les jeunes
- Un support de communication adapté
- Organisation de réunions avec les collèves

Indicateurs de résultat :

- Une augmentation du nombre d'ados 12-15 ans
- Le nombre de jeunes touchés
- L'origine géographique des jeunes
- Le développement de partenariats : le nombre et la typologie des acteurs mobilisés

Indicateurs d'impact :

- Développement et renforcement de l'implication, de la participation et de l'autonomie des jeunes
- Développement de la prise de responsabilité des jeunes

Échéance : 2023

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif A : Favoriser l'autonomie, l'implication des jeunes en lien avec les projets et développer des actions de prévention

Action 20 : Réflexion sur la mise en place et l'animation locale de dispositifs départementaux (Mission Locale, PAEJ Point Accueil Enfance Jeunesse 46, Boussole des jeunes en lien avec France Services...)

Éléments de contexte :

Des services dans les centres bourgs, un ALSH Jeunes mais pas de permanence d'info de services départementaux.

- Pas de covoiturage de proximité organisé et ni de transport à la demande. Forte dépendance à la voiture pour se déplacer. Les difficultés de mobilité et les risques d'isolement social touchent davantage les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de précarité (dont des jeunes).
- Cf. étude Jeunes du Lot : ils quittent le département car ils s'ennuient, méconnaissent parfois ce qui existe et ont peu d'emploi.

Résultats attendus :

- Mobilisation inter-partenaires et régulière de dispositifs départementaux d'écoute, d'information en particulier en direction des jeunes et parents en difficulté
- Renforcer les moyens des structures de terrain en relation directe avec les jeunes

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Se connaître entre acteurs jeunesse** et structures en lien avec les familles, et se réunir pour mettre en œuvre cette fiche action
- Mobiliser le **PAEJ 46** pour mieux connaître ses ressources et lui demander d'animer des **échanges réguliers** entre professionnels de terrain en relation avec les jeunes = analyse de la pratique avec psy, montage de projets, formation
- S'appuyer sur les acteurs les plus en capacité **d'avoir la confiance des jeunes et d'écouter leurs questions d'adolescents. Soutenir ces structures** : ALSH Jeunes, infirmerie des collèges...
- Mobiliser ensemble les dispositifs départementaux, ponctuellement ou pour des actions régulières : au moins, mettre en place des **permanences régulières** (mensuelles ?) **d'accueil-écoute pour les parents et les adolescents**, avec le PAEJ et d'autres intervenants :
 - *Soit* dans plusieurs lieux d'accueils « généralistes » (lieu pas lié à la santé ou à l'école) : MSAP, Médiathèque, ALSH Jeunes, Cyberbase, ALSH, EVS ...,
 - *Soit* via un van itinérant sur des places de village ou lieux fréquentées par des jeunes (cf. van de la Mission locale)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

2 collèges et leur Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC),
ALSH Jeunes, 3 ALSH, le 3è lieu EVS Espace de Vie Sociale,
2 Médiathèques et MSAP, médiateur numérique

Services sociaux Département, CAF et MSA, les 2 CCAS

Dispositifs départementaux : CAF conseillère technique parentalité, PAEJ 46 Point Accueil Ecoute Jeunes psychologue et animatrice (accueil individuel et collectif, jeunes et parents), dispositif porté par la Mission locale, Mission locale et son service social,

Maison des adolescents (santé, santé mentale),

Planning familial (sexualité, contraception, violences sexistes), CIDFF (égalité filles-garçons, info juridique, droits des femmes), ANPAA 46 (addictologie), Asso Cycloshow (éducation sexualité), structures diverses pour info sur pass loisirs, formation, job d'été, emploi, service civique, bourses jeunes, échanges européens, aides au permis,

Réseaux régionaux (ressources en ligne et formation) : IREPS Occitanie, FIGO centres sociaux, réseaux Education populaire...

Observatoire Jeunesse (Etat-Jeunesse et sports et IUT Figeac)

La Boussole des jeunes (dispositif national),

Suite de l'action 20 page suivante

- Monter des projets communs de **sensibilisation/action sur des thématiques**, en s'appuyant sur ces dispositifs départementaux.
- **Communiquer** auprès des jeunes et des parents, par tous moyens (bouche à oreille, réseaux sociaux, presse, forum, affiches).

Ressources mobilisables :

- **Financières / dispositifs** : budget pour certaines interventions extérieures, mini bus intercommunal + van itinérant du PAEJ et de la Mission locale, MSA pour bourse projets jeunes, ARS actions santé
- **Humaines** : ... % ETP Chargée de coopération CTG
- **Lien avec les fiches actions** : **III.B.21 (Coopération acteurs jeunesse), III.A.19 (ALSH Jeunes)**

La place des habitants :

Transmission des informations aux familles (parents, enfants)

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Mise en place d'analyse de pratique entre acteurs locaux jeunesse
- Organisation de rencontres annuelles entre acteurs locaux et départementaux

Indicateurs de résultat :

- Nombre et typologie des acteurs ayant participé aux échanges de pratiques
- Nombre de rencontres entre les acteurs locaux et départementaux
- Nombre et typologie des acteurs ayant participé à ces rencontres
- Nombre et nature des projets, actions menés
- Nombre, typologie des dispositifs départementaux mobilisés

Indicateurs d'impact :

- Interconnaissance entre acteurs et meilleure définition des enjeux sur la jeunesse
- Meilleure connaissance et identification des partenaires à solliciter
- Mise en place de réponses adaptées aux besoins et problématiques des jeunes

Échéance : 2022

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif B : Favoriser la coopération et l'interconnaissance entre les acteurs jeunesse

Action 21 : Mise en place d'espaces de rencontre et de coopération entre les acteurs de la jeunesse (ALSH, collèges, associations, culture et sport, EVS)

Eléments de contexte :

Les données Insee extrapolées sur 2022 indiquent des effectifs de 333 enfants de 5-9 ans, 352 jeunes de 10-14 ans, 418 jeunes de 15-19 ans et 317 jeunes de 20-24 ans. Ce sont les moins de 15 ans dont l'effectif a tendance à diminuer sur le territoire du Quercy Blanc.

Les services enfance et activités jeunesse sont des atouts pour accueillir de nouvelles familles ainsi que les logements locatifs. Si les ALSH jouent bien leur rôle d'accueil de loisirs, pour autant, ils gagneraient à renforcer leur projet pédagogique, à s'appuyer davantage sur les associations et équipements culturels de qualité qui existent sur le territoire et plus largement à mieux connaître les autres acteurs jeunesse (et réciproquement), pour permettre partenariats et actions communes au service des jeunes.

Résultats attendus :

- Une connaissance mutuelle et personnalisée entre professionnels intervenant sur le territoire
- Une meilleure réactivité et pertinence pour repérer des problèmes ou sujets à traiter, soit concernant un jeune, soit plus largement les jeunes
- Etre en capacité de créer des projets communs en réponse aux besoins des jeunes

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Créer des temps réguliers** (mensuels ? Tous les 2 mois ?) de rencontres entre acteurs intervenant auprès des jeunes, éventuellement à intercaler avec les rencontres régulières des acteurs de la vie sociale (car des acteurs sont concernés par les deux). Cf les petits déj organisés par la CTG de Lalbenque,
- **Trouver une forme de communication sur les missions exactes de chaque structure** : une présentation ou un accueil dans ses lieux à tour de rôle, un document-annuaire à usage uniquement professionnel en complément de la base de données constituée actuellement dans le cadre du PASIP du Lot (voir fiche Accès aux droits)
- Créer une **liste de diffusion** et une lettre d'actualités mensuelle entre professionnels jeunesse-vie sociale, coordonnée par la coordinatrice CTG, pour faire passer les actualités professionnelles de chacun et faciliter les échanges,
- **Recueillir les attentes** pour partager des temps de formation ou d'information en commun (1/2 journée avec un intervenant),
- Développer des **projets communs**, après avoir renforcé l'interconnaissance et le partage sur les besoins des jeunes sur le territoire.

Ressources mobilisables :

- **Financières / dispositifs** : l'Observatoire Jeunesse du Lot
- **Humaines** : ... % ETP Chargée de coopération CTG
- **Lien avec les fiches actions** : III.A.20 (Mobilisation dispositifs départementaux, Mobilisation acteurs sociaux)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les 3 ALSH, L'ALSH Jeunes, Le 3^{ème} Lieu, Lézard de la rue, café St Daunès, Médiathèques, collèges, associations sportives accueillant de nombreux jeunes de plus de 11 ans (karaté, foot, rugby...), Francas (pôle ressource pour former à la pédagogie de l'implication des enfants et jeunes, <http://centredeloisirseducatif.net/node/1646>, démarche ATEC), 2 collèges, Education nationale et dispositif Territoire éducatif rural

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Espaces de dialogue et d'échange de pratiques entre acteurs jeunesse
- Formations

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'espace de dialogue organisés
- Nombre et typologie des acteurs ayant participé
- Nombre de projets, d'actions, de réflexions menées
- Nombre et type d'outils d'échange, de partage d'information mis en place
- Développement de partenariats : nombre et typologie des acteurs, nature du partenariat
- Nombre et nature des formations
- Nombre et typologie des acteurs ayant participé aux formations

Indicateurs d'impact :

- Renforcement de l'interconnaissance entre les acteurs
- Des projets, des actions, adaptés aux besoins des familles

Échéance : 2023

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif B : Favoriser la coopération et l'interconnaissance entre les acteurs jeunesse

Action 22 : Harmonisation des ALSH (tarifs, projets pédagogique, horaire...)

Eléments de contexte :

Pour les 3-11 ans, en 2021, l'ALSH à Montcuq a accueilli en moyenne 20 enfants, les mercredis, et 33 enfants/jour aux petites vacances et en juillet, l'ALSH à L'Hospitalet, 15 les mercredis, 20 aux petites vacances, 30 en juillet, et celui de Castelnaud, 20 les mercredis et 50 aux petites vacances et juillet. St Paul Flaugnac a un projet d'ALSH du mercredi pour 12 enfants. Les enfants des communes éloignées de ces sites semblent moins présents et des enfants hors Quercy Blanc s'inscrivent aux sorties extérieures. Celles-ci sont organisées par le service Jeunesse intercommunal et permettent aux 3 ALSH et aux plus grands de se retrouver ponctuellement. Mais il n'existe ni rencontres régulières entre professionnels, ni mutualisation d'intervenants, ni harmonisation des tarifs. L'ALSH de Montcuq ferme 1 semaine sur 2 aux petites vacances et aucun ALSH ne fonctionne en août. Le Plan Educatif Intercommunal (PEDT) et le Plan Qualité Mercredi sont à renouveler.

Résultats attendus :

- Plus d'équité entre habitants des différentes communes pour l'accès de leurs enfants aux ALSH, dans le cadre d'une compétence devenue intercommunale et plus d'équité entre les ALSH et les moyens à leur disposition,
- Maitrise et prévision des coûts pour la CC QB
- Définition d'objectifs d'amélioration pédagogique pour le futur PEDT.

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Réunir le **groupe de travail concerné** (élus intercommunaux, élus des communes d'accueil des ALSH, directions bénévole et salariée des ALSH, CAF, Jeunesse et Sport), avec l'appui de l'Adefpat initialement prévu avec la CTG
- Compléter l'état des lieux commencé dans la CTG concernant les tarifs, modalités, moyens, nombre de salariés de chaque ALSH
- Poser le diagnostic de fonctionnement de chaque structure
- Identifier ce qui pose problème ou non, concernant les différences entre structures, ce qui relève de l'iniquité ou non, et ce qui doit être harmonisé ou non
- Chercher des réponses aux problèmes déjà identifiés : manque de personnel à L'Hospitalet pour proposer à la fois un accueil des petits et une sortie pour les grands, pas de service d'ALSH une semaine sur deux pendant les petites vacances à Montcuq, aucun service en août...), manque de transports pour les enfants des communes éloignées des ALSH

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les 3 ALSH, les communes de Castelnaud et Montcuq
CAF
Etat Jeunesse et sport (SDJES)
Association de parents d'élèves des écoles

La place des habitants :

Consulter les parents sur leur satisfaction, leurs besoins, parents utilisateurs ou non utilisateurs des ALSH, notamment ceux qui ne peuvent pas utiliser l'ALSH car il ne correspond pas à leurs besoins ou contraintes.

Suite de l'action 22 page suivante

- Inscrire ce travail dans le cadre de la refonte et de l'amélioration du PEDT Projet éducatif territorial et de la charte qualité du Plan Mercredi, contractualisés avec l'Etat
- Établir les moyens nécessaires et le budget pour cette harmonisation, le calendrier prévisionnel et les étapes
- Si besoin, organiser une consultation des parents concernés
- Soumettre ces propositions d'harmonisation au vote de la CC, des communes et du Conseil d'administration de l'ALSH de LHospitalet.
- Communiquer les modifications auprès des parents, par tous moyens.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ... % ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : **II.A.13 (Information aux parents)**

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Compte-rendu et poursuite de l'état des lieux de la réflexion

Indicateurs de résultat :

- Recensement des pratiques, des fonctionnements
- Identification des problématiques, difficultés, manques
- Harmonisation ou non des ALSH : les solutions mises en place

Indicateurs d'impact :

- Economie financière
- Gain de temps, soulagement du temps de travail administratif
- Equité pour les salariés et le public
- Recentrage des missions sur les actions

Échéance : 2022

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif B : Favoriser la coopération et l'interconnaissance entre les acteurs jeunesse

Action 23 : Mise en place d'une communication commune sur toute l'offre (s'appuyer sur l'application IntraMuros)

Eléments de contexte :

Résultats attendus :

- Une meilleure connaissance de l'existant
- Une valorisation des manifestations organisées et de l'offre présente sur le territoire
- Une communication à l'échelle intercommunale

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Mettre en place un référent par commune et une coordination intercommunale pour :**
 - Renseigner l'application IntraMuros avec les informations sur la commune
 - Encourager les associations à participer à cette application
 - Faire connaître l'application
 - Renforcer les liens entre les sites internet des communes, de la communauté de communes et des associations.
- **Solliciter les associations et les structures enfance jeunesse** sur chaque commune pour qu'elles fassent remonter les informations aux référents communaux.
- **Réflexion sur un support de communication mensuel** pour présenter les manifestations, les programmes et les actions à l'échelle intercommunale.
- **Mise en ligne des projets pédagogiques et des programmes des ALSH** sur les sites des mairies et des Communauté de communes.
- **Transmission des informations aux familles en s'appuyant sur des relais d'informations :**
 - Utilisation des réseaux sociaux (Facebook, blog, WhatsApp...)
 - Distribution d'une forme résumée joint à une plaquette de présentation de toute l'offre jeunesse,
 - Affichage dans les écoles, au collège
 - Information en conseils d'école
 - Par le biais des acteurs petite enfance (AMA, crèches, écoles maternelles...)
 - Des acteurs socioculturels : médiathèques, ludothèque, associations, EVS, café associatif...
 - Des acteurs médico-sociaux

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ... % ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : II.A.13 (Informations aux parents), IV.B.32 (Communication programmation AVS)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

Communauté de communes, communes, élus
AMA, Crèches, associations du territoire, Cafés associatifs, EVS
Médiathèques, Ludothèque, Enseignant, conseil d'école, association de parents d'élève, Ecoles maternelles, écoles primaires, collèges, ALSH

La place des habitants :

Informations aux familles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :
Campagne de communication

Indicateurs de résultat :

- Le développement des relais d'information : nombre et acteurs
- Le nombre et la typologie des référents par commune
- Le nombre et le type d'outils/supports de communication mis en place et utilisés et actualisés

Indicateurs d'impact :

- Une augmentation de la fréquentation et de la participation aux animations, projets et actions
- Attractivité du territoire

Échéance : 2022

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif C : Conforter l'offre périscolaire et développer l'offre extrascolaire

Action 24 : Réflexion sur l'évolution des garderies en ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école) en fonction des communes

Eléments de contexte :

- Toutes les écoles disposent d'une garderie périscolaire, qui est en gestion municipale directe et non intercommunale. Les horaires et modalités se ressemblent mais pas les tarifs (de 30€ par an à 22€ par mois).
- Deux écoles proposent une aide aux devoirs, assurée seulement par deux personnes et pour un nombre restreint d'élèves. Tous/tes les salarié.es n'ont pas nécessairement reçu la formation pour cela.
- Une commune a entamé une réflexion pour transformer la garderie en ALAE, St Paul Flaugnac.
- Un ALAE a vocation à améliorer le lien entre l'Education nationale et les centres de loisirs, à développer une continuité pédagogique et éducative pour les enfants entre les temps de classe et les temps périscolaires, à favoriser l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, et à soutenir de l'appui à la scolarité, notamment via une équipe de bénévoles.

Résultats attendus :

- Permettre aux communes de se positionner sur la transformation ou non de leur garderie en ALAE
- Comprendre ce que la CAF peut leur apporter dans cette démarche.

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Organiser une intervention de la CAF sur le sujet, lors d'un conseil communautaire ou d'une commission enfance jeunesse, en l'élargissant à des représentants des 10 communes,
- Organiser une même information auprès des associations de parents d'élèves et des responsables de garderies, soit par la CAF, soit par la coordinatrice CTG
- Diffuser des exemples d'ALAE auprès de chaque commune et association de parents.
- Le cas échéant, constituer un groupe de travail au niveau communal et solliciter la conseillère technique CAF.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ... % ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

CAF conseillère technique ALAE
Communes gestionnaires des garderies et autres communes dont les habitants utilisent les garderies

La place des habitants :

Participation des parents aux réunions d'informations

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation de temps d'information et de présentation du dispositif

Indicateurs de résultat :

- Des données objectivées sur les besoins et les attentes des communes
- Nombre de réunions d'information
- Nombre et typologie des acteurs invités et associés
- Transformation ou non des garderies en ALAE : Nombre et commune

Indicateurs d'impact :

- Renforcement de la continuité entre les temps (AMA, crèche, école, extrascolaire)
- Plus-value qualitative de l'offre périscolaire

Échéance : 2024

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif C : Conforter l'offre périscolaire et développer l'offre extrascolaire

Action 25 : Réflexion sur la programmation concertée de l'offre d'activités des ALSH sur toutes les vacances

Eléments de contexte :

- Les sorties mutualisées proposées par la CC aux 3 ALSH et à d'autres enfants, connaissent toujours du succès et refusent des enfants.
- Les ALSH ne disposent pas de temps et de moyens pour prévoir davantage d'activités de découverte demandant des déplacements, même au sein du territoire, et des activités plus « qualifiées » avec des intervenants extérieurs.
- Les objectifs du Plan Educatif Territorial et de la charte Qualité du plan Mercredi n'ont pas été atteints en matière d'ouverture culturelle.

Résultats attendus :

- Ouvrir et faciliter l'accès aux sorties à plus d'enfants
- Améliorer la qualité pédagogique au-delà de l'occupationnel des projets pédagogiques des ALSH,
- Ouvrir l'horizon des enfants et la connaissance de leur territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Organiser tous les deux mois une réunion de travail entre les responsables d'ALSH pour se concerter sur la programmation en recherchant mutualisation d'intervenants ou d'activités, coordination pour les dates de sorties ou d'activités « extérieures », projets communs et activités permettant l'interconnaissance entre enfants.
- Améliorer le Plan Educatif Territorial et la charte Qualité du plan Mercredi, en nouant davantage de partenariats avec les acteurs culturels locaux. Dédier un budget pour cela. Organiser des visites ou une rencontre entre ces acteurs et les responsables d'ALSH.
- Se coordonner pour diffuser une communication commune sur toute l'offre concernant les jeunes.
- Vérifier le besoin d'un accueil ALSH au mois d'août, dans un ou plusieurs lieux, en associant les ALSH à un sondage auprès des parents et des jeunes

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ... % ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : III.A.19 (ALSH Jeunes)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SABEL
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

3 ALSH, Associations de parents d'élèves du primaire et du collège

La place des habitants :

Informations aux habitants

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation de réunions tous les deux mois entre les responsables d'ALSH
- Veille sur les besoins des parents et des jeunes

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'acteurs ayant participé aux réunions de travail
- Nombre et nature des actions menées
- Le développement de partenariats : nombre, acteurs et type de partenariat
- Nombre et le type d'outils de communication mis en place
- Nombre et type d'outil de veille mis en place pour identifier les besoins des parents et des jeunes

Indicateurs d'impact :

- Renforcement de la cohérence, de la qualité des activités et de la complémentarité entre ALSH
- Une augmentation de la fréquentation et de la participation des familles aux animations, projets et actions
- Adaptation de l'offre et du fonctionnement des structures au besoins des familles

Échéance : 2022

Axe 3 : Développer l'offre enfance jeunesse

Objectif C : Conforter l'offre périscolaire et développer l'offre extrascolaire

Action 26 : Amélioration des locaux d'ALSH (Castelnau et Lhospitalet)

Éléments de contexte :

A Lhospitalet : les locaux de l'école maternelle sont trop petits pour l'effectif, plutôt en augmentation : une seule salle de taille moyenne pour toutes les activités, des petits comme des grands. Le mobilier adapté aux petits n'est donc pas adapté à un ALSH tous âges.

A Castelnau : manque d'un espace vert pour l'ALSH

Résultats attendus :

- Favoriser l'accueil de tous
- Répondre à la demande d'accueil croissante
- Proposer aux familles un lieu d'accueil adapté aux enfants

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Inclure ce sujet dans l'étude d'harmonisation entre les 3 ALSH
- A Castelnau : réflexion en cours par la mairie pour l'acquisition d'un terrain permettant de créer un espace vert pour l'ALSH
- Pour Lhospitalet, réflexion à engager au niveau municipal et de la CTG, pour réfléchir à différentes solutions, avec leurs coûts respectifs et leur délai de réalisation, voire à la mise en place d'une solution temporaire pour l'été 2022 :
 - Libérer une salle existante dans l'école, notamment l'été,
 - Utiliser la cantine en augmentant les heures de ménage le soir même pour qu'elle soit réutilisable le lendemain matin,
 - Utiliser d'autres bâtiments municipaux ou disponibles, dans la commune ou dans une des communes du RPI (Pern, Cézac),
 - Organiser deux sites, l'un pour les petits, l'autre pour les grands, de préférence dans la même commune, en ajustant le personnel nécessaire (qui est de toutes façons insuffisant quand les grands partent en sortie),
 - Ou tout autre solution.
- Rechercher des financements pour d'éventuels travaux de rénovation : CAF, Communauté de communes.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : Mairies, Communauté de communes, CAF
- Humaines : ... % ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions

Les référents-pilotes de l'action :

Les Communes

Un.e élu.e : Mme SABEL

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Enseignants et APE de l'école de Lhospitalet,
Mairies de Castelnau et Lhospitalet
Voire autres mairies

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Etude d'opportunité et de faisabilité pour l'amélioration des locaux des ALSH de Castelnau et Lhospitalet

Indicateurs de résultat :

- Données objectivées sur les besoins, les critères, les moyens (les coûts, local, terrain...) et les ressources mobilisables
- La solution mise en place
- Le nombre de place d'accueil
- Le nombre d'enfants accueillis
- L'origine géographique des enfants accueillis

Indicateurs d'impact :

- Un lieu d'accueil davantage adapté aux enfants
- L'accès et l'accueil de tous les enfants facilités
- Adaptation aux besoins de garde des familles

Échéance : 2023

Echéancier des actions de l'AXE III :

		2022	2023	2024
III.A.17	Développement des chantiers jeunes 10-15 ans			
III.A.18	Réflexion sur la mise en place d'espaces jeunes adossés à des structures existantes			
III.A.19	Renforcement de l'ALSH Jeunes			
III.A.20	Réflexion sur la mise en place et l'animation locale de dispositifs départementaux (Mission Locale, PAEJ Point Accueil et Ecoute Jeunes 46, Boussole des jeunes en lien avec France Services...)			
III.B.21	Mise en place d'espaces de rencontre et de coopération entre les acteurs de la jeunesse (ALSH, collèges, associations, culture et sport, EVS)			
III.B.22	Harmonisation des ALSH (tarifs, projets pédagogiques, horaires...)			
III.B.23	Mise en place d'une communication commune sur toute l'offre			
III.C.24	Réflexion sur l'évolution des garderies en ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école) en fonction des communes			
II.C.25	Réflexion sur la programmation concertée de l'offre d'activités des ALSH sur toutes les vacances			
III.C.26	Amélioration des locaux d'ALSH (Castelnau et Lhospitalet)			

AXE IV. CONSOLIDER LE LIEN SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE SUR LE TERRITOIRE

A. Repérer et mutualiser les ressources locales		
IV.A.27.	Organisation de rencontres entre les acteurs (y compris les structures d'accueil et de soins) pour améliorer l'interconnaissance et favoriser les projets communs	Page 47
IV.A.28.	Réflexion sur la mutualisation de personnels, de locaux (salle, matériel, entraîneurs...)	Pages 48 à 49
IV.A.29.	Réflexion sur le renouvellement de la forme des forums des associations par l'organisation d'une fête des associations du Quercy Blanc	Page 50
IV.A.30.	Imaginer un système de relais d'information ou de permanences dans les communes éloignées des pôles	Page 51
B. Soutenir et valoriser les initiatives et les richesses locales		
IV.B.31.	Réflexion sur un projet culturel à l'échelle intercommunale (médiathèques, associations culturelles : CinéLot, Ecole de musique, ludothèque, Lézard de la Rue...)	Page 52
IV.B.32.	Développement d'actions de communication sur les programmations mises en place sur le territoire du Quercy Blanc	Page 53
IV.B.33.	Mise en place de formations et d'appui aux initiatives pour soutenir la vie associative et favoriser le renouvellement du bénévolat	Page 54
IV.B.34.	Soutien à la création d'Espaces de Vie Sociale à l'Est et à l'Ouest et faire une information aux élus sur les objectifs et les missions d'un EVS	Page 55
C. Réfléchir à une politique d'accueil des nouveaux arrivants		
IV.C.35.	Réflexion sur des actions spécifiques d'accueil des nouveaux habitants en s'appuyant sur l'existant (forum des associations, Office du Tourisme, médiathèques...)	Page 56
IV.C.36.	Structuration d'un réseau de référents, ambassadeurs et ambassadrices du territoire	Page 57
IV.C.37.	Création d'un livret d'accueil	Page 58

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif A : Repérer et mutualiser les ressources locales

Action 27 : Organisation de rencontres entre les acteurs (y compris les structures d'accueil et de soins) pour améliorer l'interconnaissance et favoriser les projets communs

Éléments de contexte :

Il existe peu de liens avec ces structures médicosociales et le milieu socioculturel. Dans un objectif d'accueil et d'inclusion sociale, ceux-ci pourraient être développés ce qui viendrait aussi renforcer d'intégration de ces publics dans le territoire.

Résultats attendus :

- Des projets qui permettent la mixité sociale
- Une meilleure intégration sociale
- Une meilleure connaissance des structures, de leurs publics et de leurs besoins

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Faire un point sur l'existant et les modalités de travail déjà engagées dans les coopérations (médiathèque avec la MAS, école de musique)
- Organisation d'une rencontre avec les établissements médicosociaux pour une présentation de l'existant et une meilleure connaissance des structures et de leurs besoins
- Identifier un projet à mettre en œuvre et les modalités de mise en œuvre

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : DRAC, Appel à projets handicap
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mr DELFOUR
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Etablissements médico-sociaux de la CCQB, ALSH, Léopard de la Rue, ludothèque, médiathèques, associations, école de musique

La place des habitants :

Une meilleure intégration des publics
Favoriser la participation

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de rencontres
- Nombre de projets mis en œuvre

Indicateurs de résultat :

- Nombre de personnes participantes
- Nombre d'acteurs différents

Indicateurs d'impact :

- Une augmentation de la coopération et de la mutualisation entre les acteurs

Échéance : 2024

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif A : Repérer et mutualiser les ressources locales

Action 28 : Réflexion sur la mutualisation de personnels, de locaux (salle, matériel, entraîneurs...)

Éléments de contexte :

Il existe un tissu associatif important sur le territoire. La crise sanitaire a entraîné des conséquences sur les publics, le bénévolat et les manifestations ou activités proposées.

Les associations expriment un besoin de salles en adéquation avec l'exercice de leurs activités.

Par ailleurs les clubs sportifs ont exprimé des difficultés pour trouver des entraîneurs notamment pour le basket et le foot. Une réflexion sur la mutualisation de missions pourrait permettre de proposer des postes ou des compléments d'heures à des salariés.

Résultats attendus :

- Une consolidation des associations
- Une mutualisation de moyens et des compétences entre les associations et collectivités (employées d'animateurs et salariés à temps partiel)
- Une mutualisation de missions en adéquation avec les besoins des associations et des collectivités permettant de fidéliser des salariés
- Une mutualisation des espaces et des salles pour développer l'offre associative.

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Au niveau des salles :**
 - Répertoire des mises à disposition de salles, communales et intercommunales
 - Réflexion sur les possibilités de mutualisation des espaces en fonction des activités.
- **Au niveau du personnel :**
 - **Organiser un temps de travail avec :**
 - Les associations et collectivités ayant des difficultés à recruter (quel volume horaire et compétences recherchées ?) et/ou à augmenter le temps de travail des employés à temps partiel
 - Pôle Emploi et Quercy Contact pour connaître les personnes en recherche d'heures de travail
 - Les mairies sollicitées par des personnes en recherche de complément d'heures de travail
 - Les associations qui recherchent du personnel

Les référents-pilotes de l'action :

Les Communes

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Elus, associations,
Quercy Contact, Pôle emploi, ProSport

La place des habitants :

Implication des bénévoles dans la vie associative et dans la recherche de solution

Suite de l'action 28 page suivante

- **Identifier les temps de travail partiel** qui pourraient être regroupés afin de fidéliser les salariés et offrir des postes attractifs
- **Rechercher la forme juridique la plus appropriée** : salariés ayant plusieurs employeurs, groupement d'employeurs existant ou à créer, mise à disposition de salarié d'autres associations, etc.
- **Au niveau des bénévoles** : renforcer les rencontres et mises en commun entre associations peut aussi permettre du « partage de bénévolat » : cf. sollicitation de retraités pour aider à la réalisation de chantiers jeunes ou d'événements, cf. retraités qui aident les sorties des crèches, aide ponctuelle d'équipes nombreuses (cf. 22 bénévoles, non retraités, de Léopard de la rue...), etc.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Un répertoire des besoins des associations
- Des profils identifiés de personnes

Indicateurs de résultat :

- La mutualisation de salles entre des associations
- Une connaissance des moyens juridiques et financiers pour la mutualisation de personnel
- Elaboration de fiches de missions

Indicateurs d'impact :

- Des associations qui se pérennisent et se développent
- Une diminution de la précarité de certains emplois

Échéance : 2024

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif A : Repérer et mutualiser les ressources locales

Action 29 : Réflexion sur le renouvellement de la forme des forums des associations par l'organisation d'une fête des associations du Quercy Blanc

Éléments de contexte :

Lors des rencontres, une interrogation sur le format des forums des associations est apparue. En effet, comment :

- Penser cette organisation pour attirer plus de monde,
- Permettre la rencontre entre associations,
- Faire participer les personnes,
- Valoriser les associations

Résultats attendus :

- Une meilleure lisibilité des associations et des activités proposées
- Amélioration de l'interconnaissance entre les associations
- Organisation d'un temps festif de rencontre à l'échelle intercommunale

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Réunir les associations volontaires pour organiser la fête des associations
- Choisir un endroit au centre du territoire de la communauté de commune dans la vallée du Lendou afin d'en faire un événement intercommunal
- Organiser ce temps festif avec des démonstration d'activités, des rencontres, un pique-nique.... afin qu'il soit attractif et dynamique
- Prévoir une communication
- Prévoir une date au printemps ou à la rentrée scolaire

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mr DELFOUR
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les élus, les associations, EVS

La place des habitants :

Favoriser le renouvellement des bénévoles
Participation des associations à la mise en place de l'événement

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- La tenue du forum
- Nombre d'associations participantes

Indicateurs de résultat :

- Le taux de fréquentation du forum
- L'implication des associations dans l'organisation du forum

Indicateurs d'impact :

- L'accompagnement des initiatives des habitants sur le territoire
- Augmentation du nombre de nouveaux bénévoles qui s'engagent dans les associations et initiatives locales

Échéance : 2023

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif A : Repérer et mutualiser les ressources locales

Action 30 : Imaginer un système de relais d'information ou de permanences dans les communes éloignées des pôles

Eléments de contexte :

Sur le territoire la question de la mobilité est complexe. S'il faut environ 30 mn pour rejoindre Cahors ou Caussade, la présence des pôles de Montcuq en Quercy et de Castelnau Montratier permet à la majorité des habitants d'accéder en moins de 20 mn aux services de proximité, mais il est essentiel d'être motorisé.

Néanmoins, en dehors de ces deux pôles, la question de l'accès à l'information est une difficulté notamment pour les personnes qui connaissent des problèmes de mobilité.

Résultats attendus :

- Mise en place d'un réseau d'information sur le territoire
- Amélioration de la lisibilité de l'existant
- Diminution du nombre de personnes qui renoncent à leurs droits faute d'information.

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Recenser avec chaque commune des lieux ressources : mairie, club du 3ème âge, point lecture, café associatif, épicerie, écoles, Espace de vie sociale, médiathèques, associations disposant d'un point accueil ...
- Tenir compte des anciennes communes qui peuvent être aussi des lieux relais
- Identifier des personnes référentes : élus, bénévoles...
- Réfléchir aux informations à mettre à disposition : livrets d'accueil, infos sur les événements, permanences sociales....
- Elaborer un kit d'information à distribuer dans tous ces lieux ressources
- Réfléchir à un système de présentoir ou d'affichage commun afin que les habitants puissent identifier les informations
- Imaginer une signalétique commune à l'échelle de la communauté de communes dans chaque village pour permettre aux habitants de « reconnaître » l'origine des informations
- Faire le lien avec IntraMuros, nouveau système de communication intercommunal.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mr DELFOUR
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Mairies, secrétaires de mairies, élus, EVS, médiathèques, France Services et tous les lieux ressources identifiés

La place des habitants :

Une participation dans la mise à jour des informations

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Définition des informations à recueillir et identification des lieux ressources
- Création des documents

Indicateurs de résultat :

- Des lieux ressources identifiés et repérés par les habitants
- Une diminution du nombre de personnes renonçant à leurs droits

Indicateurs d'impact :

- Une augmentation de la participation des publics et la mixité des publics dans les différents événements et manifestations

Échéance : 2022

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif B : Soutenir et valoriser les initiatives et les richesses locales

Action 31 : Réflexion sur un projet culturel à l'échelle intercommunale (médiathèques, associations culturelles : CinéLot, Ecole de musique, ludothèque, Lézard de la Rue...)

Eléments de contexte :

Quercy Blanc dispose sur son territoire de nombreux acteurs socioculturels, dans le domaine du spectacle vivant, de la lecture publique, de la musique ou de l'animations mais ceux-ci ont peu de liens ou de projets communs. Les propositions et animations culturelles sont une vraie richesse pour le territoire et contribuent à son attractivité. Elles favorisent le lien social et la rencontre mais aussi l'accès à la culture et la connaissance. Ces acteurs culturels seraient prêts à collaborer davantage avec des acteurs du secteur enfance-jeunesse dont les ALSH – qui ont besoin d'accroître leurs activités culturelles. Pour la Communauté de communes qui soutient la plupart de ces acteurs, il serait utile de bénéficier d'une vision d'ensemble et des perspectives à plus long terme, au travers d'un « projet culturel de territoire ».

Résultats attendus :

- Créer de l'interconnaissance entre les acteurs culturels
- Réaliser un projet commun
- Mutualiser les ressources pour élargir l'offre

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Réunir tous les acteurs culturels et socioculturels du territoire afin d'échanger sur :**
 - Les actions mises en place
 - Les manques en fonction des publics et sur le territoire
 - Les ressources de chacun : livres, jeux, musique, spectacles...
 - Les publics touchés
 - Le développement de l'accès à la culture notamment des plus jeunes
 - Les moyens techniques et financiers de chaque structure
- **Organisation de visites sur des territoires ayant mis en place une politique culturelle**
- **Réfléchir sur les bases d'un projet culturel commun en s'appuyant sur les compétences, les offres proposées et les besoins des publics**

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : PETR, DRAC
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : III.C.25 (Réflexion programmation concertée des ALSH)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mr DELFOUR
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les associations culturelles du territoire, les médiathèques, CinéLot, Ecole de musique, ludothèques, Lézard de la Rue, 3^{ème} Lieu, Les élus, PETR Chargée de mission Culture pour l'appui matériel et financier aux associations culturelles

La place des habitants :

Implication des bénévoles des associations
Participation d'habitants à l'élaboration du projet culturel
La diffusion d'une image culturelle et dynamique du territoire
Plus de mixité sociale entre les habitants

Les Indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation de rencontres
- Repérage des compétences et des besoins de chacun
- Visite d'expériences

Indicateurs de résultat :

- Mieux connaître les besoins du territoire en matière socioculturelle
- La définition des contours d'un projet culturel et l'implication de chacun des acteurs

Indicateurs d'impact :

- La diffusion d'une image culturelle et dynamique du territoire
- Plus de mixité sociale entre les habitants

Échéance : 2024

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif B : Soutenir et valoriser les initiatives et les richesses locales

Action 32 : Développement d'actions de communication sur les programmations mises en place sur le territoire du Quercy Blanc

Éléments de contexte :

Malgré une volonté de l'Office de Tourisme de communiquer sur les manifestations locales, il semblerait que ce lieu soit d'abord identifié comme un lieu d'information pour les touristes. Le site internet de la CC QB n'est pas un site sur lequel les habitants s'orientent pour trouver des informations sur les manifestations ou le tissu associatif.

Résultats attendus :

- Une meilleure connaissance de l'existant
- Une valorisation des manifestations organisées
- Une communication à l'échelle intercommunale
- Favoriser la circulation des habitants sur le territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Mettre en place un référent par commune pour :**
 - Renseigner l'application IntraMuros avec les informations sur la commune
 - Encourager les associations à participer à cette application
 - Faire connaître l'application
 - Renforcer les liens entre les sites internet les communes, la communauté de communes et les associations
- **Solliciter les associations sur chaque commune pour qu'elles fassent remonter les informations aux référents communaux**
- **Réflexion sur un support de communication mensuel pour présenter les manifestations à l'échelle intercommunale**

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions : **III.B.23 (Communication Actions Jeunesse)**

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mr DELFOUR
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Elus, associations, office de tourisme, médiathèques

La place des habitants :

Implication des bénévoles des associations

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Présentation de l'application IntraMuros et de ces fonctionnalités aux associations et acteurs concernés
- Définition des informations à communiquer et les faire connaître
- L'édition d'un support

Indicateurs de résultat :

- Nombre de personnes alimentant l'application
- La fréquence de parution du support

Indicateurs d'impact :

- Plus de mixité sociale et de participation lors des manifestations et événements
- Une dynamique associative renforcée

Échéance : 2022

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif B : Soutenir et valoriser les initiatives et les richesses locales

Action 33 : Mise en place de formations et d'appui aux initiatives pour soutenir la vie associative et favoriser le renouvellement du bénévolat

Éléments de contexte :

Il n'existe pas de lieu identifié d'information et de soutien pour les associations qui se connaissent peu entre elles.

Les associations connaissent des difficultés de renouvellement de leurs bénévoles.

La crise sanitaire a particulièrement affecté les associations au niveau de l'implication des bénévoles mais aussi des adhérents.

Résultats attendus :

- Un renforcement des compétences des administrateurs bénévoles
- La circulation des informations et des outils sur la gestion bénévole
- Un renouvellement de la vie associative

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Rencontre avec les associations pour :**
 - Favoriser l'interconnaissance et les échanges de pratiques entre les associations
 - Permettre les échanges d'outils
 - Repérer leurs besoins en matière de formation, de gestion, d'organisation, de gouvernance, de matériel, de soutien aux montages de dossiers de subventions, moyens humains...
- **Présentation des dispositifs de soutien à la vie associative**
 - Organisation d'une rencontre avec le CRIB pour une présentation de ses actions et ressources
 - Organiser de temps d'information ou des formations en lien avec les besoins des associations
- **Réflexion sur la mise en place d'un Conseil local de la vie associative :** espace de concertation et de prise de décisions commun entre les associations et une commune ou communauté de communes.
- **Réflexion sur la mise en place de « l'heure citoyenne » au niveau des communes,** en s'inspirant d'une initiative née pendant le covid (donner 1h par mois à une action d'aide de voisinage)
- **Amélioration de la signalétique concernant les lieux utilisés par les associations**

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : CRIB, FDVA, DLA, <https://lheurecivique.fr/>
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mr DELFOUR

La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

EVS, Elus

CRIB Centre de ressources et d'information pour les bénévoles
SDJES, DLA

La place des habitants :

Implication des bénévoles des associations

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Rencontres organisées entre les associations
- Présentation des dispositifs existants
- Une signalétique sur les lieux utilisés par les associations

Indicateurs de résultat :

- Des demandes identifiées de formations ou d'accompagnement
- Administrateurs ou bénévoles ayant suivi des formations

Indicateurs d'impact :

- Une implication renforcée des bénévoles dans les structures
- Un renforcement des collaborations entre les associations et les élus

Échéance : 2024

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif B : Soutenir et valoriser les initiatives et les richesses locales

Action 34 : Soutenir la création d'Espaces de Vie Sociale à l'Est et à l'Ouest et faire une information aux élus sur les objectifs et les missions d'un EVS

Eléments de contexte :

Présence d'un espace de vie sociale sur Saint Paul Flaugnac, récemment agréé par la CAF. Les EVS sont des équipements de proximité qui rayonnent peu en dehors de leurs communes ou des communes limitrophes.

Un foyer rural à St Cyprien fermé il y a deux ans, faute de bénévoles.

Pas de relais d'animation de la vie sociale sur le secteur de Montcuq en Quercy.

Des acteurs identifiés qui pourraient réfléchir à la mise en place d'un EVS sur cette partie du territoire.

Résultats attendus :

- Développer des espaces de vie sociale afin de couvrir l'ensemble du territoire
- Faire mieux connaître auprès des élus ce dispositif
- Renforcer l'animation de la vie sociale

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Organisation d'une rencontre entre les associations qui travaillent dans le domaine de l'animation de la vie sociale et de l'animation pour présenter l'Espace de Vie Sociale du 3^{ème} Lieu**
- **Réflexion sur la mise en place d'un EVS sur l'Ouest du territoire de la communauté de communes :**
 - Élargissement de l'association Léopard de la Rue ?
 - Itinérance du 3^{ème} Lieu ?
 - Mutualisation de moyens humains avec un autre EVS ?
- **Présentation par la CAF au conseil communautaire** sur les objectifs et missions d'un espace de vie sociale et l'activité du 3^{ème} Lieu à Saint-Paul-Flaugnac
- **Organisation avec les élus de visites dans les Espaces de Vie Sociale** afin de connaître concrètement leur fonctionnement et leurs actions

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : CAF, DLA
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mr DELFOUR
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

CAF, MSA, CD46, CCQB, associations, EVS

La place des habitants :

Implication des bénévoles des associations

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Temps de travail avec les structures concernées
- Présentation des dispositifs aux élus
- Réflexion sur les conditions d'implantation d'un EVS

Indicateurs de résultat :

- Un acteur repéré et accompagné dans l'élaboration du dossier EVS

Indicateurs d'impact :

- Une égalité territoriale en termes d'animation de la vie sociale
- Une augmentation des initiatives des habitants

Échéance : 2022

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif C : Réfléchir à une politique d'accueil des nouveaux arrivants

Action 35 : Réflexion sur des actions spécifiques d'accueil des nouveaux habitants en s'appuyant sur l'existant (forum des associations, Office du Tourisme, médiathèques...)

Eléments de contexte :

A l'échelle communale, des initiatives existent au niveau des mairies pour accueillir les nouveaux habitants comme des pots ou des livrets d'accueil.

Les associations, les médiathèques, les cafés associatifs sont aussi des lieux qui facilitent l'intégration des nouveaux arrivants. Cependant il n'existe pas à l'échelle de la Communauté de communes de projet d'accueil concerté.

Résultats attendus :

- Favoriser l'attractivité du territoire
- Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants
- Créer des temps de rencontre et de convivialité entre les habitants
- Faire connaître les richesses en termes humains, de services et de commerces, d'associations, de patrimoine, de gastronomie, de nature... aux nouveaux arrivants

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Organiser une journée des nouveaux arrivants dans les communes autour d'un événement tel que :**
 - Pot d'accueil
 - Présentation des activités, services, animations
 - Présentation de l'application IntraMuros
 - Invitation à la Fête intercommunale des associations du Quercy Blanc
 - Présentation des référents-es, ambassadeurs et ambassadrices du territoire
 - Remise du livret d'accueil
 - Réflexion sur un cadeau de bienvenue.
- **Réflexion sur une animation qui permettrait de découvrir le territoire et de permettre la rencontre :** randonnée, jeux de piste, rallye de découverte en voiture/vélos électriques....
- **Clôturer la journée par un moment festif :** pique-nique, repas, musique....

Ressources mobilisables :

- **Financières / dispositifs :** Petites Villes de Demain (PVD)
- **Humaines :** ...% ETP Chargée de coopération CTG
- **Lien avec les fiches actions :**

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.es : Mr DELFOUR
La Chargée de Coopération CTG
Petites Villes de Demain (PVD)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Associations, élus, office de tourisme, médiathèques, ambassadeurs de territoire

La place des habitants :

Concertation et/ou implication des habitants

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Des initiatives mises en place

Indicateurs de résultat :

- Participation des nouveaux arrivants
- Implication des différents acteurs

Indicateurs d'impact :

- Un dynamique autour de l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire

Échéance : 2023

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif C : Réfléchir à une politique d'accueil des nouveaux arrivants

Action 36 : Structuration d'un réseau de référent.es, ambassadeurs et ambassadrices du territoire (office du Tourisme, médiathèques...)

Eléments de contexte :

A l'échelle communale, des initiatives existent au niveau des mairies pour accueillir les nouveaux habitants comme des pots ou des livrets d'accueil.

Les associations, les médiathèques, les cafés associatifs sont aussi des lieux qui facilitent l'intégration des nouveaux arrivants. Cependant il n'existe pas à l'échelle de la Communauté de communes de projet d'accueil concerté.

Résultats attendus :

- Impliquer les habitants dans l'accueil des nouveaux arrivants
- Faire connaître les richesses en terme humains, de services et de commerces, d'associations, de patrimoine, de gastronomie, de nature... aux nouveaux arrivants
- Favoriser l'intégration et la rencontre avec des nouveaux arrivants

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Repérer des référents-es via les maires, les associations, les associations** (utiliser le forum des associations pour communiquer sur ce projet)
- **Organisation d'une découverte du territoire avec les référents-es**
- **Elaboration d'un projet d'accueil pour les référents-es :**
 - Que veut-on valoriser ?
 - Comment ?
 - Quand ?
 - Fréquence ? Supports ?
 - ...
- **Communiquer auprès des mairies, office de tourisme, médiathèques, associations... sur la présence des référents-es**
- **Rencontres régulières avec les référents-es pour un suivi :**
 - Difficultés rencontrées
 - Remise à jour des informations
 - Échanges et projets....

Ressources mobilisables :

- **Financières / dispositifs :** Petites Villes de Demain (PVD)
- **Humaines :** ...% ETP Chargée de coopération CTG
- **Lien avec les fiches actions :**

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.es : Mr DELFOUR
La Chargée de Coopération CTG
Petites Villes de Demain (PVD)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Elus, secrétaires de mairies, associations, médiathèques, office de tourisme

La place des habitants :

Implication des bénévoles des associations et des habitants

Les Indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Des personnes repérées
- Un répertoire des richesses

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'ambassadeurs-drices
- Un ambassadeurs par commune

Indicateurs d'impact :

- Un dynamique autour de l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire

Échéance : 2023

Axe 4 : Consolider le lien social et le développement de la vie associative sur tout le territoire

Objectif C : Réfléchir à une politique d'accueil des nouveaux arrivants

Action 37 : Création d'un livret d'accueil

Éléments de contexte :

A l'échelle communale, des initiatives existent au niveau des mairies pour accueillir les nouveaux habitants comme des pots ou des livrets d'accueil.

Les associations, les médiathèques, les cafés associatifs sont aussi des lieux qui facilitent l'intégration des nouveaux arrivants. Cependant il n'existe pas à l'échelle de la Communauté de communes de projet d'accueil concerté.

Résultats attendus :

- Faire connaître le territoire
- Faire connaître les outils numériques du territoire
- Favoriser l'intégration et l'accueil des nouveaux arrivants

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Identifier ce que l'on souhaite valoriser dans ce livret
- Associer les acteurs du territoire dans la conception du livret afin de permettre aux nouveaux arrivants de découvrir le territoire : entrée gratuite pour un musée, une carte d'adhésion à la médiathèque, un cours de découverte d'une activité proposée par les associations, une place de spectacle, une location de vélo...
- Rassembler les données
- Réflexion sur des supports utiles et visibles à mettre dans le livret : disque bleu pour se garer, ...
- Réflexion sur le support afin de faciliter l'actualisation des données : une pochette de présentation dans laquelle on glisserait les documents ? Une clé USB ?...

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : Petites Villes de Demain (PVD)
- Humaines : : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Lien avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.es : Mr DELFOUR
La Chargée de Coopération CTG
Petites Villes de Demain (PVD)

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

CCQB, mairies, médiathèques, commerçants, associations

La place des habitants :

Information des habitants
Implication dans la conception du support

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Un répertoire des richesses
- Les outils et supports à mettre en place

Indicateurs de résultat :

- Les acteurs impliqués dans la démarche
- Le retour des nouveaux arrivants sur les supports proposés

Indicateurs d'impact :

- Un dynamique autour de l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire

Échéance : 2023

Echéancier des actions de l'AXE IV :

		2022	2023	2024
IV.A.27	Organisation de rencontres entre les acteurs (y compris les structures d'accueil et de soin) pour améliorer l'interconnaissance et favoriser les projets communs			
IV.A.28	Réflexion sur la mutualisation de personnels, de locaux (salle, matériel, entraîneurs...)			
IV.A.29	Réflexion sur le renouvellement de la forme des forums des associations par l'organisation d'une fête des associations du Quercy Blanc			
IV.A.30	Imaginer un système de relais d'information ou de permanences dans les communes éloignées des pôles			
IV.B.31	Réflexion sur un projet culturel à l'échelle intercommunale (médiathèques, associations culturelles : CinéLot, Ecole de musique, ludothèque, Lézard de la Rue...)			
IV.B.32	Développement d'actions de communication sur les programmations mises en place sur la CCQB			
IV.B.33	Mise en place de formations et d'appui aux initiatives pour soutenir la vie associative et favoriser le renouvellement du bénévolat			
IV.B.34	Soutien à la création d'Espaces de Vie Sociale à l'Est et à l'Ouest et faire une information aux élus sur les objectifs et les missions d'un EVS			
IV.C.35	Réflexion sur des actions spécifiques d'accueil des nouveaux habitants en s'appuyant sur l'existant (forum des associations, office du Tourisme, médiathèques...)			
IV.C.36	Structuration d'un réseau de référents, ambassadeurs et ambassadrices du territoire			
IV.C.37	Création d'un livret d'accueil			

V. FAVORISER L'ACCES AU DROIT ET LA PROXIMITE EN DIRECTION DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

A. Favoriser l'accès et la connaissance des dispositifs d'accompagnement sur le territoire

V.A.38.	Renforcement des liens avec les dispositifs départementaux et organisation de relais sur le territoire	Page 61
V.A.39.	Développement de la communication et de l'accès pour le public pour : les France Services, les permanences existantes sur le territoire, les lignes de transport...	Page 62
V.A.40.	Réflexion sur une politique tarifaire pour les personnes les plus en difficulté et mobilisation de dispositifs spécifiques (cantine, transport, "culture du cœur" ...)	Page 63

B. Renforcer les partenariats, les coopérations et les projets communs

V.B.41.	Mise en place de temps et d'espaces d'interconnaissance entre les France Services, les réseaux de solidarités, les partenaires et acteurs socio-culturels	Pages 64 à 65
V.B.42.	Développement d'ateliers (numérique, cuisine...) en direction des personnes les plus en difficulté	Page 66
V.B.43.	Réflexion sur la mise en place et le développement de CCAS sur le territoire et réflexion sur la mise en place d'un CIAS	Page 67

C. Penser une mobilité pour tous

V.C.44.	Valorisation de l'existant (TAD, Ligne LIO, tarification jeunes...) et imaginer d'autres solutions	Page 68
V.C.45.	Réflexion sur la mise en place d'actions expérimentales de mobilité (location de voiture, de vélos, mobylettes...)	Page 69
V.C.46.	Réflexion sur des moyens de déplacement pour la participation des jeunes aux activités et aux ALSH	Page 70

Axe 5 : Favoriser l'accès au droit et la proximité en direction des personnes en situation de précarité

Objectif A : Favoriser l'accès et la connaissance des dispositifs d'accompagnement sur le territoire

Action 38 : Renforcement des liens avec les dispositifs départementaux et organisation de relais sur le territoire

Eléments de contexte :

Il n'existe pas sur le territoire de lieu d'information et de prévention. Par ailleurs certains services départementaux organisent de l'itinérance.
Les France Services sont des lieux d'information et d'orientation sur lesquels il serait possible de s'appuyer pour développer l'accueil de permanences.
Les difficultés de mobilité sur les territoires ruraux sont un frein pour l'accès à l'information.
La période de la crise sanitaire a engendré une augmentation du nombre de non recours aux soins.

Résultats attendus :

- Une meilleure prise en charge des personnes
- Améliorer le parcours d'accompagnement des personnes
- Faciliter l'accès à l'information et aux services existant au niveau départemental
- Développer la prévention
- Renforcer la collaboration entre les différents professionnels

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Prendre contact**, en collaboration avec France Services, avec les dispositifs départementaux existants : PAEJ46, sages-femmes, puéricultrices, éducateurs spécialisés du Conseil Départemental, ARSEA, planning familial, etc...
- **Priorisation des interventions et organisation des conditions d'intervention de ces dispositifs départementaux** : itinérance ou non, permanences ou sur rdv, visites à domicile, fréquence et conditions de déplacements, ...
- **Réflexion sur les conditions d'accueil des professionnels** : mise à disposition de salle, emplacement pour les bus...
- **Initier et tester cette mobilisation avec la Mission Locale**, qui dispose d'un véhicule pour faire de l'itinérance, et qui souhaite développer sa présence auprès des territoires ruraux, dans le cadre de son programme « Jeunes invisibles ».
- **Réflexion sur un support de communication** pour présenter ces dispositifs en lien avec les supports existants dans les France Services
- **Communiquer** auprès des mairies, travailleurs sociaux, salles d'attente des personnels soignants et autres lieux d'accueil existants sur la CCQB.
- **Réfléchir à une communication particulière** en direction des jeunes sur les informations les concernant

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Liens avec les fiches actions : III.A.20 (Dispositifs départementaux pour les jeunes), V.B.41 (Interconnaissance entre partenaires)

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
La Chargée de Coopération CTG
L'Espace de vie sociale (EVS)

Les partenaires techniques et institutionnels associés

Les institutions concernées : CD46, Préfecture, MSA, CAF, ADIL, SOLIDA, PAEJ 46, Maison des Ados, Mission Locale, Quercy Energie, France Service, CIDFF, ...

La place des habitants :

Information des habitants

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Groupe de travail pour définir les permanences et ou dispositifs à solliciter et les conditions d'accueil

Indicateurs de résultat :

- Nombre de permanences délocalisées
- Nombre de personnes dans les permanences

Indicateurs d'impact :

- Une diminution de l'accès aux droits
- Un renforcement des collaborations

Échéance : 2022

Axe 5 : Favoriser l'accès au droit et la proximité en direction des personnes en situation de précarité

Objectif A : Favoriser l'accès et la connaissance des dispositifs d'accompagnement sur le territoire

Action 39 : Développer la communication et l'accès pour le public pour : les France Services, les permanences existantes sur le territoire, les lignes de transport...

Eléments de contexte :

Nécessité d'aller au plus près des habitants pour améliorer la communication sur les services et les permanences existants sur le territoire de la CCQB

Difficultés de mobilité sur le territoire de la CCQB d'où la nécessité de multiplier les lieux et les actions d'informations

Résultats attendus :

- Un meilleur accès aux droits
- Une meilleure connaissance des dispositifs, services et permanences de la part des prescripteurs
- Un renforcement de l'équité des services pour les habitants de la CCBB

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- S'appuyer sur les journées portes ouvertes des France Services pour faire une présentation des services existants : propositions d'ateliers numériques, conférences, courtes vidéos, ...
- Inviter les élus, travailleurs sociaux MSA, CAF, CD46, Espace de Vie Sociale,
- Imaginer une animation dynamique : présentation flash, panneaux d'information, Quiz ...
- Prévoir un temps de convivialité
- Au niveau des mairies, réflexion sur un moyen permettant d'avoir une bonne connaissance des services, informations et permanences existantes sur le territoire :
 - Panneaux d'information avec une actualisation régulière
 - News-letter trimestrielles
- Réflexion sur la mise en place d'une itinérance de France Services dans les communes avec un système de prise de RDV en amont dans les mairies.
- Réflexion avec l'Espace de Vie Sociale le 3^{ème} Lieu de St Paul Flaugnac sur la possibilité de tenir des permanences et d'avoir un panneau d'information spécifique.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Liens avec les fiches actions : **V.C.44 et V.C.45 (Solutions de mobilité)**

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.es (IntraMuros) : Mme SANSON

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

CAF, MSA, CD46, EVS, Quercy Contact, associations caritatives

La place des habitants :

Contribution des associations caritatives

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation de la journée portes ouvertes
- Organisation d'ateliers de découverte

Indicateurs de résultat :

- Nombre de participants
- Délocalisation au moins 2 fois par an des France Services
- Implication des maires et associations

Indicateurs d'impact :

- Une diminution du non recours à ses droits
- Un renforcement des collaborations

Échéance : 2022

Axe 5 : Favoriser l'accès au droit et la proximité en direction des personnes en situation de précarité

Objectif A : Favoriser l'accès et la connaissance des dispositifs d'accompagnement sur le territoire

Action 40 : Réflexion sur une politique tarifaire pour les personnes les plus en difficulté et mobilisation de dispositifs spécifiques (cantine, transport, « culture du cœur »...)

Éléments de contexte :

Au regard des différents indicateurs sociaux, le territoire se situe dans une position plus défavorable que le département du Lot, à l'exception des communes de Cézac, Pern et Lhospitalet qui se distinguent par une médiane de revenu plus élevée que la moyenne départementale et un faible nombre de personnes en situation de précarité.

Des ménages s'appauvrissent comme le montre la part des ménages fiscaux imposés qui est passée de 39,6% en 2015 à 45,1% en 2018. L'augmentation des charges de la vie courante et notamment des loyers vient grever de plus en plus le budget des ménages les plus précaires.

S'ajoute à cela une population de retraités agricoles avec des retraites modestes et un nombre croissant de familles monoparentales.

Résultats attendus :

- Permettre aux personnes les plus précaires de se déplacer, de se cultiver, faire garder leurs enfants...
- Renforcer la mixité sociale
- Mieux connaître les dispositifs de soutien existants

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Répertoire et faire connaître les dispositifs existants :
 - Tarif des lignes LIO
 - Culture du Cœur
 - Léopard de de la Rue (politique tarifaire pour les plus précaires)
 - Pass Numérique
 - Pass Sport
 - ...
- Compléter, le cas échéant, en mobilisant des dispositifs extérieurs (cf aide Etat pour cantine à 1 €)
- Faire une information sur les tarifs auprès des habitants lors de l'inscription : tarifs modulés en fonction des Quotients Familiaux, coût de la prestation et part de prise en charge par la collectivité...
- Diffuser et faire connaître ces dispositifs auprès des mairies, des associations caritatives, EVS

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : CAF, Culture du cœur, chèques vacances ANCV, <https://www.asp-public.fr/aides/cantine-a-1-euro>,

<http://www.caprural.org/etre-en-veille-et-se-former/financer-un-projet/8925-cantines-scolaires-une-aide-financiere-pour-investir-dans-du-materiel-faire-des-travaux-et-former-les-agents-pour-developper-les->

- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG

- Liens avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
La Chargée de Coopération CTG
Les Communes

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

France Services, CAF, MSA, associations caritatives, mairies

La place des habitants :

Permettre aux habitants de participer aux activités

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Mise en place d'un groupe de travail
- Un répertoire des dispositifs et des aides existants
- Mise en place d'une action

Indicateurs de résultat :

- Nombre de personnes participantes

Indicateurs d'impact :

- Une plus grande mixité
- Une diminution du sentiment d'isolement
- Un accès à la culture pour tous les habitants

Échéance : 2024

Axe 5 : Favoriser l'accès au droit et la proximité en direction des personnes en situation de précarité

Objectif B : Renforcer les partenariats, les coopérations et les projets communs

Action 41 : Renforcer l'interconnaissance entre les France Services, les réseaux de solidarités, les partenaires et acteurs socio-culturels

Éléments de contexte :

La mise en place du PASIP (Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité) initié par les Départements sera l'occasion d'une réflexion locale sur la déclinaison de ce dispositif. On constate une méconnaissance de la part des professionnels et des élus des missions de chacun. Il existe une demande des acteurs sociaux et socioculturels de renforcer les liens entre les services et intervenants sociaux pour faciliter l'interconnaissance, mutualiser les compétences.

Au vu des indicateurs de pauvreté et de fragilité sur le territoire, il est nécessaire d'élaborer des réponses concertées aux besoins des personnes en situation de précarité, avec un enjeu particulier, l'accessibilité des habitants de communes éloignées des bourgs-centres et dépourvues de CCAS, et de s'adresser aux jeunes qui « sont réticents à solliciter les services publics ».

Résultats attendus :

- Meilleure orientation et accompagnement des publics
Renforcement des liens entre les travailleurs sociaux et les autres « accueillants »
- Meilleure cohérence dans le parcours d'accompagnement des publics
- Mise en place d'actions communes

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Travailleurs sociaux

- Organiser une information en direction de tous les acteurs concernés par la mise en place du Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité (PASIP) par le département
- Faire connaître le PASIP en utilisant les outils de communication du CD46 (plaquette),
- Organiser une rencontre tous les deux mois entre partenaires intervenant sur le territoire pour traiter les sujets, échanger des infos sous la forme d'un Petit Déjeuner Partenaires, et se donner la possibilité d'améliorer l'organisation et/ou de prévoir des actions en commun (exemples cités : accès aux droits des jeunes « invisibles », violences conjugales, aide aux aidants, escroqueries auprès des personnes âgées...),
- Favoriser également des échanges de pratiques et d'informations professionnelles (par exemple sur le partage d'informations confidentielles entre professionnels et le secret professionnel),
- Construire au fur et à mesure, un répertoire des intervenants et de leurs missions

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
France Services

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Élus et membres des CCAS de Castelnau et Montcuq, autres élus communaux,
Travailleurs sociaux Département- MSD, MSA, CAF,
France Services,
Associations caritatives, Mona Lisa réseau de bénévoles visitant des personnes âgées, ADAR actions pour personnes âgées et aidants,
3^{ème} Lieu Espace de vie sociale,
Éducateurs sportifs,
Mission Locale, PAEJ46, Quercy Contact, CIDFF,

La place des habitants :

Prendre en compte les demandes exprimées par les bénéficiaires

Suite de l'action 41 page suivante

Elus

- Organiser une fois par an une information globale auprès des élus (éventuellement dans le cadre d'un conseil communautaire) sur les aides, permanences, dispositifs, services existants sur le territoire de la CC QB,
- Repérer les besoins des élus, les situations d'habitants en difficulté sur lesquelles ils ont été amenés à intervenir, faute d'autres relais,
- Elaborer des réponses de proximité avec le réseau des partenaires.

Public jeunes

- Réunir les acteurs qui travaillent en lien avec les jeunes afin de :
 - Réfléchir à comment mobiliser les jeunes
 - Mieux les connaître
 - Réfléchir à la mise en place d'actions adaptées à leurs situations et risques de précarité.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs :
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Liens avec les fiches actions : **II.B.21 (Espaces de rencontres entre acteurs Jeunesse), V.B.43 (Réflexion sur l'évolution des CCAS)**

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Mise en place du réseau inter partenarial

Indicateurs de résultat :

- Organisation d'un temps de rencontre avec les différents partenaires
- Organisation de 4 « Pti'Déj » entre les travailleurs sociaux

Indicateurs d'impact :

- Amélioration des relations/collaborations entre acteurs
- Meilleure visibilité des problématiques sociales
- Mise en place d'actions concertées et de nouvelles coopérations pour répondre aux besoins

Échéance : 2022

Axe 5 : Favoriser l'accès au droit et la proximité en direction des personnes en situation de précarité

Objectif B : Renforcer les partenariats, les coopérations et les projets communs

Action 42 : Développement des ateliers (numérique, cuisine...) en direction des personnes les plus en difficulté

Eléments de contexte :

Les travailleurs sociaux identifient des besoins sur l'apprentissage du numérique et la maîtrise des démarches administratives qui sont quasi toutes dématérialisées.

Les travailleurs sociaux et les associations caritatives relèvent la nécessité de mettre en place des réponses adaptées aux personnes qui n'ont pas accès ou ne maîtrisent pas les démarches numériques.

Les France Services, les travailleurs sociaux et les associations caritatives soulignent l'importance de renforcer les liens entre eux pour élaborer des réponses communes.

Résultats attendus :

- Permettre aux personnes les plus en difficulté d'accéder à des actions collectives adaptées à leurs besoins
- Renforcer l'autonomie des personnes
- Développer la collaboration entre les acteurs
- Mettre en place des actions collectives

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- En lien avec les rencontres entre professionnels (cf fiche 41), repérer les besoins des personnes accompagnées qui pourraient faire l'objet d'une action collective : initiation aux démarches dématérialisées, ateliers cuisine, ...
- Constitution, avec l'appui des travailleurs sociaux ou autres acteurs qui sont en lien direct avec ces personnes en difficulté ou précarité sociale
- Définition d'une programmation adaptée à leur besoin : horaires, lieux, durée, transport...
- Recherche des intervenants

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : CD 46
- Humaines : ...% ETP Conseiller numérique
- Liens avec les fiches actions : **V.B.41 (Interconnaissance entre partenaires)**

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
Le Conseiller numérique

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

France Services, travailleurs sociaux, associations caritatives, élus

La place des habitants :

Consultation des bénéficiaires

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Identifier un groupe de personnes
- Nombre de personnes mobilisées

Indicateurs de résultat :

- Mise en place d'au moins 2 ateliers annuels
- Nombre de participants

Indicateurs d'impact :

- Une plus grande autonomie des personnes
- Une baisse du nombre de personnes ayant renoncé à leurs droits

Échéance : 2022

Axe 5 : Favoriser l'accès au droit et la proximité en direction des personnes en situation de précarité

Objectif B : Renforcer les partenariats, les coopérations et les projets communs

Action 43 : Réflexion sur la mise en place et le développement de CCAS sur le territoire et réflexion sur la mise en place d'un CIAS

Éléments de contexte :

Sur le territoire de la CCQB, deux communes disposent d'un CCAS actif, Castelnau Montratier et Montcuq en Quercy Blanc. Les autres communes expriment des besoins mais ne sont pas en capacité de faire fonctionner un CCAS, au regard de leurs moyens. Une réflexion pourrait être menée sur l'intérêt d'un CIAS Centre intercommunal d'action sociale. Il s'agit de mesurer l'intérêt, les conséquences, les modalités de la mise en place d'un CIAS.

Par ailleurs, cette réflexion s'inscrit dans les constats tirés du diagnostic social où l'on observe sur le territoire des indicateurs de fragilité plus importants qu'au niveau départemental.

Résultats attendus :

- Développer l'action sociale sur tout le territoire
- Répondre aux situations de précarité sur tout le territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Rencontre entre les élus référents des deux CCAS pour mieux connaître :
 - Le fonctionnement et les services rendus,
 - La gestion et le financement.
- Proposition d'une rencontre aux élus de communes qui n'ont pas de CCAS : constats sur les situations de difficulté ou précarité, besoins de soutien à la vie sociale et aux relations sociales sur leur commune,
- Information sur le fonctionnement d'un CCAS et d'un CIAS,
- Organisation d'une visite dans des CCAS et CIAS pour repérer les conditions de mise en œuvre et de fonctionnement, le choix des actions menées, les avantages et inconvénients de cette organisation,

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : <https://www.banquedesterritoires.fr/un-cias-pour-faciliter-lacces-aux-prestations-sociales-de-la-ville-centre>
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Liens avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Le Bureau Communautaire

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Mairies, associations caritatives, Quercy Contact, travailleurs sociaux, les France Services, CCAS de Montcuq en Quercy et Castelnau Montratier, DRAJES

Union départementale des CCAS et CIAS du Lot

La place des habitants :

Implication des habitants dans les actions de solidarité

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Mise en place d'un groupe de travail
- Information aux élus

Indicateurs de résultat :

- Visites réalisées et nombre de participants
- Elaboration d'un document d'aide à la prise de décision
- Mise en place d'une action de solidarité

Indicateurs d'impact :

- Renforcer l'équité sur le territoire

Échéance : 2024

Axe 5 : Favoriser l'accès au droit et la proximité en direction des personnes en situation de précarité

Objectif C : Penser une mobilité pour tous

Action 44 : Valorisation de l'existant (TAD, Ligne LIO, tarification jeunes...) et imaginer d'autres solutions

Eléments de contexte :

Il existe sur le territoire un certain- nombre de services et pour certains récemment mis en place (ligne LIO) qui ne sont pas connus, ni repérés par les habitants.
Les travailleurs sociaux tout comme les France Services relèvent des problèmes de mobilité.
Les trajets de ligne de bus se situent sur les grands axes et desservent peu les bourgs plus excentrés.
Les réponses aux questions de mobilité en milieu rural sont complexes et nécessitent plusieurs types de réponses.

Résultats attendus :

- Améliorer les déplacements des habitants
- Développer l'accès aux soins, à l'emploi, à la culture, aux commerces des habitants
- Développer des actions de solidarité autour du transport

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Répertorier l'existant : ligne LIO, TAD, aides du CD46 (cartes de transport), minibus de la CCQB mis à disposition pour les associations, prêt de véhicules via Quercy Contact et la Mission locale,
- Communiquer l'existant sur les divers supports : IntraMuros, bulletins municipaux, site de la CCQB et des communes, lieux d'attente et de passage (mairie, médiathèques, France Services, écoles et école de musique, club sportifs...)
- Faire des propositions pour revoir le circuit des lignes LIO qui ne passent que dans les centres bourgs.
- Réflexion sur l'utilisation des minibus de la CCQB afin de permettre aux habitants de rejoindre la ligne LIO
- Réflexion sur l'expérimentation de la mise en place d'un réseau de co-voitureurs bénévoles porté par l'Espace de Vie Sociale le 3^{ème} Lieu.

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : dispositifs FranceMobilité/Occitanie Mobilité
- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG
- Liens avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Région, département, élu, EVS, Quercy Contact
Mission locale, Pôle Emploi, France Services

La place des habitants :

Aller à la rencontre des personnes qui ont des problèmes de mobilité pour mieux comprendre les difficultés et élaborer des réponses adaptées

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Un répertoire de l'existant
- Mise en place d'une expérimentation de co-voiturage à l'échelle de l'EVS

Indicateurs de résultat :

- Nombre de personnes ayant utilisé le co-voiturage ou les lignes existantes

Indicateurs d'impact :

- Plus grande autonomie des publics

Échéance : 2024

Axe 5 : Favoriser l'accès au droit et la proximité en direction des personnes en situation de précarité

Objectif C : Penser une mobilité pour tous

Action 45 : Réflexion sur la mise en place d'actions expérimentales de mobilité (location de voiture, de vélos, mobylettes...)

Éléments de contexte :

Les travailleurs sociaux tout comme les France Services relèvent des problèmes de mobilité.

Les réponses aux questions de mobilité en milieu rural sont complexes et nécessitent plusieurs formes de réponses.

Des initiatives en matière de mobilité sont portées par des habitants.

Résultats attendus :

- Améliorer les déplacements des habitants
- Développer des actions de solidarité autour du transport
- Soutenir les initiatives existantes en matière de transport

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Faire une action de veille attentive sur les actions en cours :**
 - Projet de « Ressourcerie » notamment pour la réparation de vélos
 - Actions « Repair' Café » en lien avec l'Espace de Vie Sociale le 3^{ème} Lieu
 - Projet mobilité du département : exemple Résidence Habitat en Quercy
- **Etudier la faisabilité d'actions de co-voiturage** en s'appuyant sur IntraMuros
- **Proposer une expérimentation autour d'un atelier de réparation** au sein de la Ressourcerie
- **Organiser des visites dans les départements limitrophes** et s'inspirer d'actions existantes :
 - Mini bus prêtés aux associations pour aller chercher des publics peu mobiles,
 - Équipes bénévoles de transport à la demande pour des déplacements ponctuels ou d'urgence,
 - Autostop participatif « RézoPouce »,
 - Réviser les horaires du transport à la demande, en consultant les habitants et les usages,
 - Développer une culture du covoiturage pour les réunions et activités d'associations, réunions d'élus, d'institutions, le co-voiturage des actifs à l'échelle d'une zone d'activités ou d'emploi, promotion du vélo pour les déplacements du quotidien pour les jeunes, etc...

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : <https://www.banquedesterritoires.fr/fiches-pedagogiques-mobilite>,

[https://fr.forumviesmobiles.org/agenda/2021/09/21/25es-rencontres-velo-territoires-en-ardeche-](https://fr.forumviesmobiles.org/agenda/2021/09/21/25es-rencontres-velo-territoires-en-ardeche-13764?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=270921_frintermod)

[13764?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=270921_frintermod](https://fr.forumviesmobiles.org/agenda/2021/09/21/25es-rencontres-velo-territoires-en-ardeche-13764?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=270921_frintermod)

- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG

- Liens avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON

La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

CD46,

Conseil Régional, porteur de projet de la Ressourcerie, Quercy Contact, élus, Mission locale du Lot (service mobilité), Mona Lisa réseau de bénévoles qui visitent les personnes âgées, ADAR association d'aide aux aidants et personnes âgées

La place des habitants :

Soutien des initiatives des habitants

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Groupe de travail avec les acteurs
- Information sur l'application IntraMuros

Indicateurs de résultat :

- Une expérimentation avec la Ressourcerie
- Nombre de personnes utilisant le co-voiturage

Indicateurs d'impact :

- Plus grande autonomie des publics

Échéance : 2024

Axe 5 : Favoriser l'accès au droit et la proximité en direction des personnes en situation de précarité

Objectif C : Penser une mobilité pour tous

Action 46 : Réflexion sur des moyens de déplacement pour la participation des jeunes aux activités et aux ALSH

Eléments de contexte :

Le co-voiturage se développe plus facilement lorsqu'il regroupe des communautés d'intérêts comme les clubs sportifs ou de loisirs.

Dans les villages, des initiatives collectives pourraient se développer afin de sécuriser des trajets en vélo ou à pied.

Une réflexion entre les habitants, les associations et les élus pourraient être initiée afin d'expérimenter des actions.

Résultats attendus :

- Améliorer les déplacements des habitants
- Développer des actions de solidarité autour du transport
- Soutenir les initiatives existantes en matière de transport

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Réflexion sur la mise en place de vélos-bus :**
 - Mobiliser un groupe de bénévoles
 - Organisation du trajet
- **Promotion du vélo dans les déplacements du quotidien et l'accès aux activités de loisirs**
- **Développer le co-voiturage entre les parents :**
 - Établir une liste des parents dans les clubs sportifs et de loisirs avec adresses et contacts pour favoriser le covoiturage
 - Organisation de lieux de rencontre pour récupérer les enfants
 - Réflexion sur une prise en charge financière pour les parents co-voitureurs :
 - o Prise en charge de l'adhésion
 - o Bon d'achat payé par la collectivité, ...

Ressources mobilisables :

- Financières / dispositifs : <https://www.banquedesterritoires.fr/fiches-pedagogiques-mobilite>

https://fr.forumviesmobiles.org/agenda/2021/09/21/25es-rencontres-velo-territoires-en-ardeche-13764?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=270921_frintermod

- Humaines : ...% ETP Chargée de coopération CTG

- Liens avec les fiches actions :

Les référents-pilotes de l'action :

Un.e élu.e : Mme SANSON
La Chargée de Coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Elus, associations, animateurs, Mission Locale (service mobilité)

La place des habitants :

Associer les parents dans la réflexion

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Groupes de travail
- Définition d'une expérimentation

Indicateurs de résultat :

- L'augmentation de la participation des jeunes
- Mise en place d'une action de vélo-bus
- Nombre de jeunes utilisant le co-voiturage
- Nombre d'adultes proposant du co-voiturage

Indicateurs d'impact :

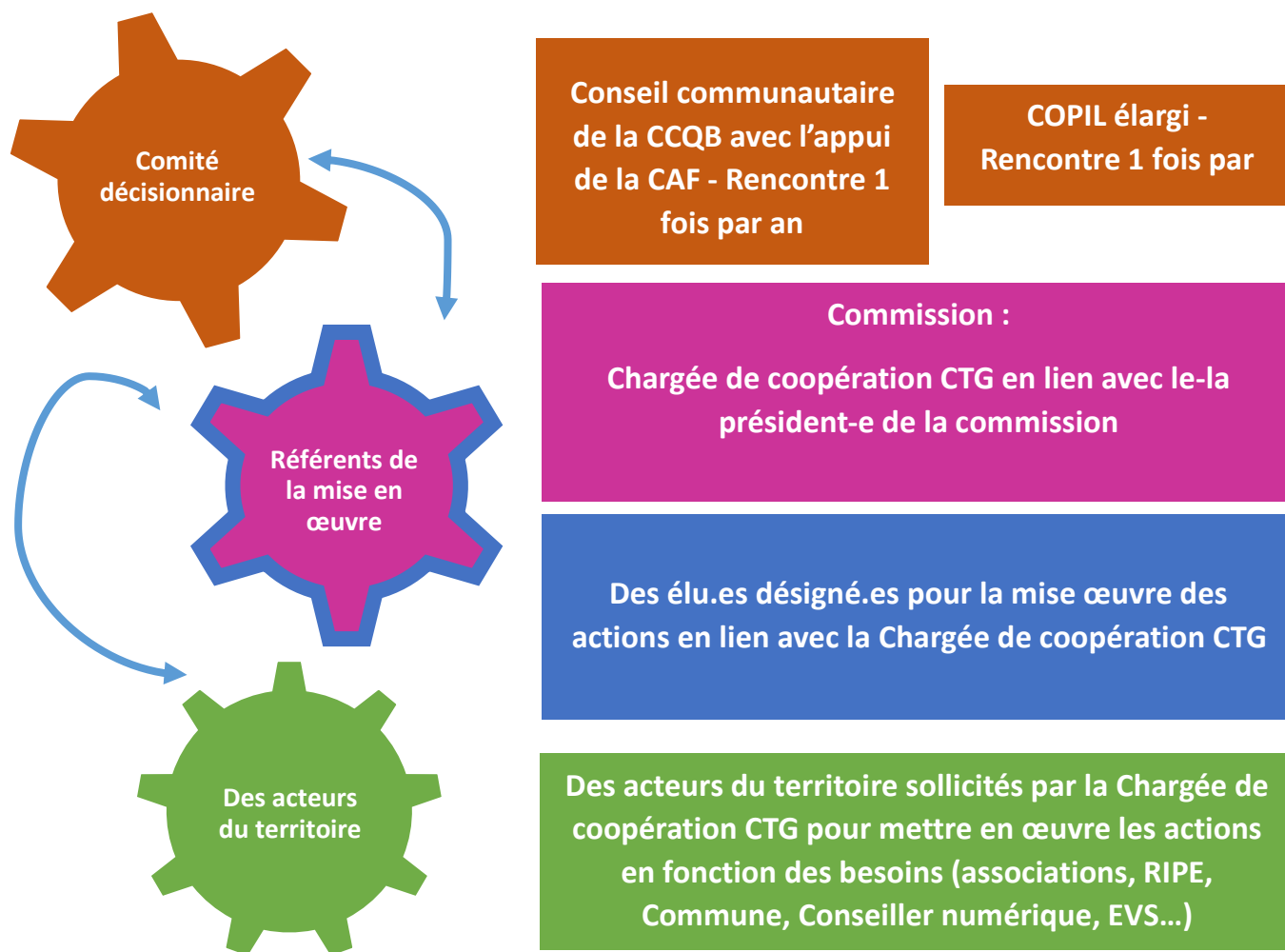
- Une plus grande solidarité et convivialité entre les habitants
- Développement de la dynamique associative
- Un territoire connu pour ces actions sur la mobilité

Échéance : 2024

Echéancier des actions de l'AXE V :

		2022	2023	2024
V.A.38	Renforcement des liens avec les dispositifs départementaux et organisation de relais sur le territoire			
V.A.39	Développer la communication et l'accès pour le public : pour les France Services, les permanences existantes sur le territoire, les lignes de transport...			
V.A.40	Réflexion sur une politique tarifaire pour les personnes les plus en difficulté et mobilisation de dispositifs spécifiques (cantine, transport, culture du cœur...)			
V.B.41	Mise en place de temps et d'espaces d'interconnaissance entre les France Services, les réseaux de solidarités, les partenaires et acteurs socio-culturels			
V.B.42	Développement des ateliers (numérique, cuisine...) en direction des personnes les plus en difficulté			
V.B.43	Réflexion sur la mise en place et le développement de CCAS sur le territoire et sensibilisation à la mise en place d'un CIAS			
V.C.44	Valorisation de l'existant (TAD, Ligne LIO, tarification jeunes...) et imaginer d'autres solutions			
V.C.45	Réflexion sur la mise en place d'actions expérimentales de mobilité (location de voiture, de vélos, mobylettes...)			
V.C.46	Réflexion sur des moyens de déplacement pour la participation des jeunes aux activités et aux ALSH			

4. La gouvernance et la coordination opérationnelle



La gouvernance de la CTG s'organise de la manière suivante :

Le conseil communautaire en lien avec le COPIL qui se réunit une fois par an. C'est le niveau politique de la décision. Le conseil décide des grandes orientations du projet en lien avec les éléments fournis par la commission.

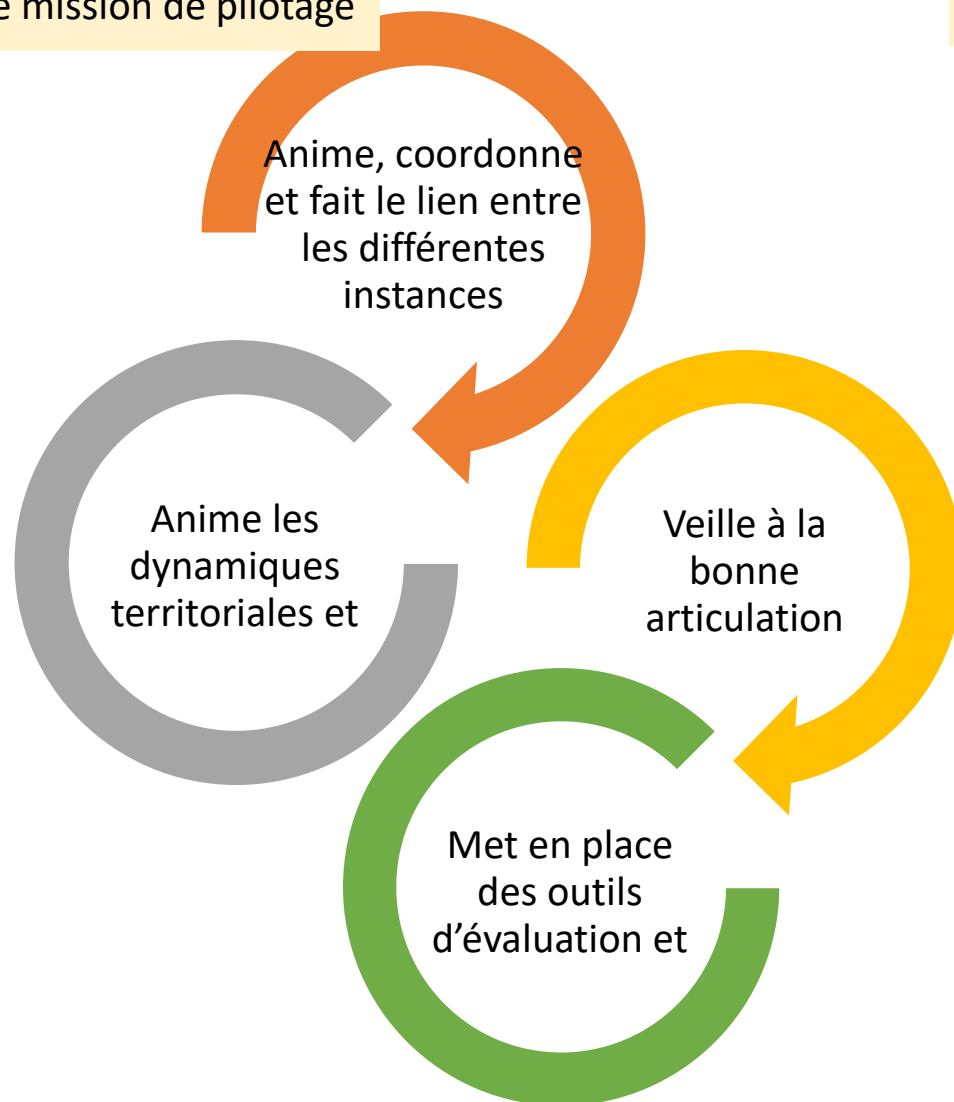
La commission et sa Présidente est chargé de mettre en œuvre le plan d'action de la CTG en lien avec la chargée de coopération.

Pour chaque action un ou une élu-e est chargé de suivre sa mise en œuvre. A l'aide des fiches actions qui décrit de manière concrète des actions retenues l'élu-e travaille en collaboration avec la chargée de coopération au niveau opérationnel.

Enfin les acteurs du territoire pourront être associés à la mise en œuvre ou la réflexion selon les actions.

5. La chargée de coopération

Une mission de pilotage



Une mission de coordination

